

# LE JOUR OÙ LES ÉTATS DE L'UNION EUROPÉENNE ONT DÉPENSÉ TOUTES LEURS RECETTES ANNUELLES

Novembre 2020 — 6<sup>ème</sup> édition

Nicolas Marques et Cécile Philippe



**L'Institut économique Molinari (IEM)** est un organisme de recherche et d'éducation dont la mission est de favoriser une meilleure compréhension des phénomènes et défis économiques, en les rendant accessibles au grand public. A cet effet, il effectue des recherches scientifiques, organise des cercles de réflexion, édite des publications, propose des formations et toutes formes d'enseignement en ce sens.

Ses travaux contribuent à stimuler l'émergence de nouveaux consensus, en proposant une analyse économique des politiques publiques illustrant l'intérêt de réglementations et de fiscalités plus clémentes.

L'IEM est une organisation à but non lucratif, financée par les cotisations volontaires de ses membres, individus, fondations ou entreprises. Affirmant son indépendance intellectuelle, il n'accepte aucune subvention publique.

Reproduction autorisée à des fins éducatives et non commerciales à condition de mentionner la source.

©2020 Institut économique Molinari  
Version actualisée au 04/11/2020 avec les données du PLFR IV pour 2020.  
ISBN 978-2-931091-02-9  
Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2020

Contact : [postmaster@institutmolinari.org](mailto:postmaster@institutmolinari.org)  
Site Internet : [www.institutmolinari.org](http://www.institutmolinari.org)

# Le jour où les Etats de l'Union européenne ont dépensé toutes leurs recettes annuelles

Novembre 2020 - 6<sup>ème</sup> édition

Nicolas Marques et Cécile Philippe

Institut Économique Molinari | Paris-Bruxelles

*« La cigale, ayant chanté  
Tout l'été,  
Se trouva fort dépourvue  
Quand la bise fut venue.  
Pas un seul petit morceau  
De mouche ou de vermisseau  
Elle alla crier famine  
Chez la fourmi sa voisine,  
La priant de lui prêter  
Quelque grain pour subsister  
Jusqu'à la saison nouvelle  
«Je vous paierai, lui dit-elle,  
Avant l'oût, foi d'animal,  
Intérêt et principal .»  
La fourmi n'est pas prêteuse ;  
C'est là son moindre défaut.  
«Que faisiez-vous au temps chaud ?  
Dit-elle à cette emprunteuse.  
Nuit et jour à tout venant  
Je chantais, ne vous déplaie.  
- Vous chantiez ? j'en suis fort aise.  
Eh bien : dansez maintenant.»*

Jean de La Fontaine

## SOMMAIRE

SYNTHESE DE L'ETUDE.....	7
Les administrations centrales, principale source des déficits publics dans l'UE.....	7
La situation de l'administration centrale française reste excessivement dégradée en dépit de la conjoncture .....	8
En 2020 et 2021, des déficits rappelant ceux des périodes de guerre .....	8
OBJECTIF DE L'ETUDE .....	10
SPECIFICITE DE LA DEMARCHE .....	10
DERNIER JOUR CONNU A PARTIR DUQUEL LES ADMINISTRATIONS CENTRALES DE L'UE ONT DEPENSE TOUTES LEURS RESSOURCES .....	11
Calendrier des jours où les administrations centrales ont dépensé toutes leurs recettes.....	11
12 administrations centrales de l'UE sont à l'équilibre.....	11
16 autres administrations centrales vivent au-dessus de leurs moyens .....	11
La situation globale de l'UE s'améliore pour la 8 <sup>ème</sup> année consécutive .....	11
AU SEIN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, LES ETATS RESTENT LA PRINCIPALE SOURCE DE DEFICITS .....	14
ENSEIGNEMENTS FRANÇAIS.....	16
Un Etat dans le trio des derniers de l'UE, avec 58 jours de dépenses non financées.....	16
La situation se dégrade sur 20 ans par rapport au reste de l'UE .....	16
Le déséquilibre de l'administration centrale devrait s'accroître en 2020 et 2021 .....	17
Quarante ans de détérioration de l'administration centrale française .....	18
Des administrations locales excédentaires comme la moyenne de l'UE.....	19
Des administrations de sécurité sociale excédentaires comme la moyenne de l'UE.....	20
Des déficits publics significativement supérieurs à la moyenne de l'UE .....	20
Une récurrence des déficits inquiétante d'un point de vue économique .....	23
Des déséquilibres français qui ne sont pas associés à plus de bien-être .....	28
GLOSSAIRE.....	30
LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ZOOM .....	31
SOURCES.....	32
PRECISIONS SUR LES CALCULS.....	32
PRECISIONS SUR LES PROJECTIONS FRANCAISES 2020 ET 2021 .....	33
NOTES.....	34

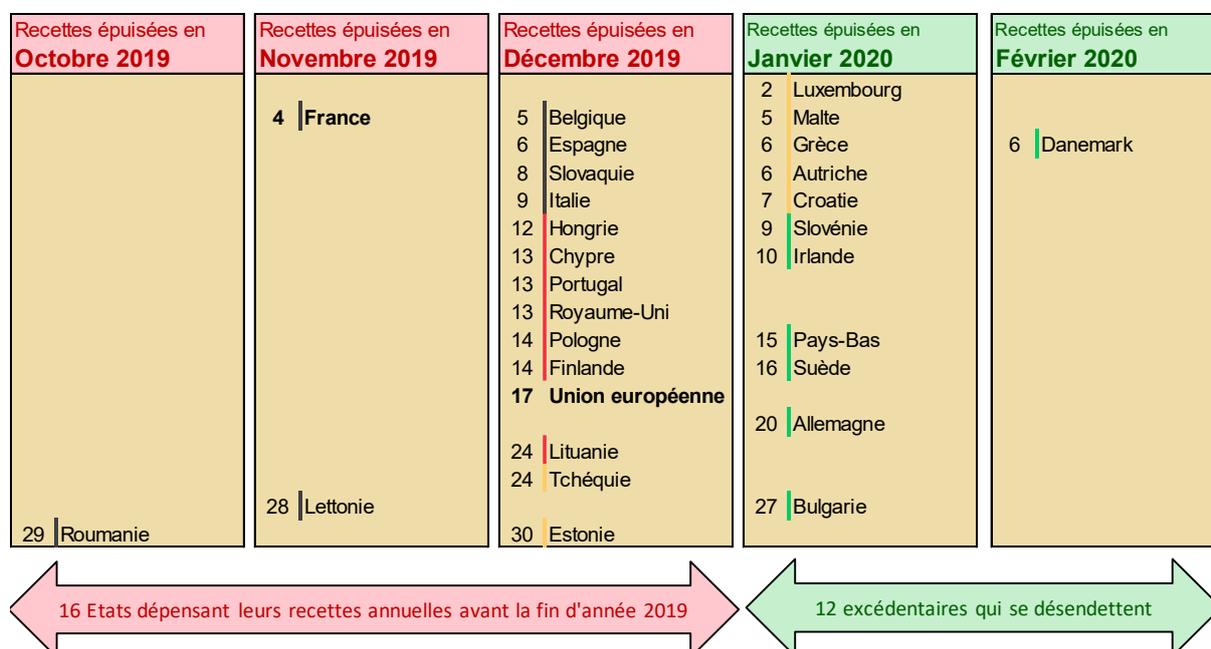


## 1. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

### *Les administrations centrales, principale source des déficits publics dans l'UE*

Les administrations centrales de l'UE avaient épuisé en moyenne leurs ressources le 17 décembre, 15 jours avant la fin de l'année. C'est 1 jour plus tard que l'année d'avant, ce qui représente une légère amélioration.

Parmi les 28 administrations centrales de l'UE, 12 étaient en situation excédentaire l'an passé. Leurs recettes 2019 leur ont permis de financer toutes les dépenses de l'année et de se désendetter. Les champions étaient le Danemark (excédent équivalent à 36 jours de dépenses), la Bulgarie (excédent de 27 jours) et l'Allemagne (excédent de 19 jours).



Les 16 autres administrations centrales dépensaient la totalité de leurs recettes avant la fin de l'année. Pour 13 d'entre elles, les ressources étaient consommées en décembre. Pour 3 d'entre elles, elles étaient consommées bien avant : la Lettonie (28 novembre), la France (4 novembre) et la Roumanie (29 octobre).

Les Etats restent le point noir des finances publiques européennes. Au niveau de l'UE, les administrations centrales expliquent l'essentiel des dérapages des comptes publics, avec 15 jours non financés l'an passé. Les administrations d'Etats fédérés sont équilibrées depuis 2017, avec 4 jours d'excédent en 2019. Les administrations locales, équilibrées depuis 2014, sont passées dans le rouge avec 2 jours non financés l'an passé. Les administrations de sécurité sociale, excédentaires depuis 2016, faisaient 5 jours d'excédent l'an passé. Conséquence, toutes administrations confondues, les différents pays de l'UE avaient consommé la totalité de leurs recettes publiques 6 jours avant la fin de l'année, chiffre stable entre 2018 et 2019.

### ***La situation de l'administration centrale française reste excessivement dégradée en dépit de la conjoncture***

L'administration centrale française avait dépensé l'intégralité de ses ressources le 4 novembre 2019, 58 jours avant la fin de l'année. Elle figure parmi les Etats ayant les plus grands déséquilibres au sein de l'UE. Seule la Roumanie fait pire en épuisant ses ressources le 29 octobre.

Les contre-performances enregistrées en 2019 s'expliquent par l'incapacité française à rééquilibrer durablement les comptes suite à la dernière crise.

Alors que les administrations centrales de l'UE ont résorbé leurs déficits depuis 2009, ce n'est pas ce qu'on constate en France. Le mouvement de rééquilibrage des comptes post-crise 2007-2008 s'est essoufflé plus vite qu'ailleurs, dès 2013. Depuis cette date, l'administration centrale française a creusé son déficit de 7 jours. Dans le même temps, l'UE prise dans son ensemble résorbait son déficit de 25 jours.

Si l'embellie de la fin des années 1970 avait permis d'équilibrer les comptes français, cette configuration ne s'est jamais reproduite dans les cinquante dernières années. Pire, les phases d'amélioration sont depuis systématiquement associées à des déséquilibres toujours plus importants : une vingtaine de jours de déficit à la fin des années 1980, une trentaine à la fin des années 1990, une quarantaine à la fin des années 2000 et plus de cinquante l'an passé.

En moyenne, le jour où toutes les ressources de l'Etat sont consommées a avancé de 1,5 jour par an entre 1980 et 2019. Indépendamment des chocs liés aux à-coups conjoncturels, la situation française ne cesse de se détériorer.

### ***En 2020 et 2021, des déficits rappelant ceux des périodes de guerre***

Les projections réalisées par l'Institut économique Molinari montrent que la situation française se dégrade considérablement : les dépenses non financées de l'administration centrale française pourraient représenter 125 jours en 2020<sup>1</sup> et 89 jours en 2021.

Toutes les recettes de l'année auraient été dépensées le 28 août 2020 et seraient dépensées l'an prochain le 4 octobre 2021, si l'on considère les administrations publiques centrales.

Si on limite l'analyse aux seuls comptes de l'Etat selon le périmètre Solde général de la loi de finances, l'impasse budgétaire est encore plus significative.

Toutes les recettes de l'année auraient été épuisées dès le 14 juillet 2020 avec 170 jours de dépenses non financés<sup>2</sup>. Ce seuil des 170 jours non financés n'a été dépassé que 10 fois depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. A chaque fois, cela correspondait à des périodes de guerre : de 1914 à 1919, de 1939 à 1940 et de 1944 à 1945. En 2021, la situation resterait très dégradée, avec des recettes de l'année épuisées le 29 août et 124 jours de dépenses non financés.

### ***L'Etat génère l'essentiel des dérapages des administrations publiques françaises***

En 2019 les administrations locales françaises étaient en déficit d'un jour, après trois années consécutives d'équilibre. Les administrations de sécurité sociale françaises étaient excédentaires de 8 jours, soit un jour de plus qu'en 2018 et 5 jours de plus qu'en 2017.

Au global, toutes administrations publiques confondues, les administrations publiques françaises épuisaient leurs recettes 20 jours avant la fin de l'année 2019. C'est 5 jours plus tard que l'année

d'avant ce qui témoigne d'une détérioration. Seuls la Grande Bretagne (21 jours de déficits), l'Espagne (25 jours de déficits) et la Roumanie (44 jours de déficit) ont fait pire.

Sur les 20 dernières années, les administrations publiques françaises ont été systématiquement déficitaires, caractéristique que l'on retrouve seulement en Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie et Slovaquie.

### ***L'échec d'une tentative de remise en ordre des comptes misant sur une hausse durable des recettes plus que sur une baisse des dépenses***

La tentative de remise en ordre des comptes publics post-crise de 2007-2008 misant sur la fiscalité est un échec :

- ▶ Elle reposait aux 2/3 sur la fiscalité, la baisse des dépenses ne comptant que pour 1/3 en France.
- ▶ La France a fait l'impasse sur la traditionnelle phase post-crise de réduction des dépenses publiques. Depuis le creux de la crise de 2007-2008, les dépenses publiques ont baissé 3 fois moins vite en France que dans l'UE. Elles ont peu reflué lors de la reprise de 2009 à 2019 (-1,6 %), alors qu'elles baissaient significativement dans l'UE (-4,4 %).
- ▶ La France a tenté de résorber ses déséquilibres en jouant la carte des prélèvements obligatoires. Les recettes publiques ont augmenté 2 fois plus vite en France que dans l'UE (+2,6 % vs +1,4 %).

L'UE a fait dans son ensemble une démarche diamétralement inverse, avec un ajustement reposant aux  $\frac{3}{4}$  sur la baisse des dépenses publiques et pour  $\frac{1}{4}$  sur la fiscalité.

Le choix français est loin d'être gagnant. Avant même que la crise de la Covid-19 n'éclate, la France avait moins bien récupéré ses marges de manœuvre financières que le reste de l'UE :

- ▶ Fin 2019, le déficit public était 4 fois plus élevé en France (3 % du PIB) que dans l'UE (0,8 % du PIB).
- ▶ La crise de 2007-2008 laissait un impact trois fois plus important sur les finances publiques. Les dépenses et recettes publiques ont augmenté de l'ordre de 3 points de PIB, contre 1 point en moyenne dans l'UE entre 2007 et 2019.
- ▶ La permanence des déficits montre l'ampleur des blocages à surmonter pour rééquilibrer les comptes publics et laisse à penser que la crise liée à la Covid-19 représente un danger redoutable pour les finances publiques françaises.

## 2. OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif de cette étude est de comparer les recettes et les dépenses des administrations centrales des pays membres de l'Union européenne (UE) pour déterminer le jour à partir duquel elles ont épuisé toutes leurs recettes annuelles et commencent à vivre à crédit.

Ce travail est fait au niveau des 28 pays membre de l'UE l'an passé, à partir des dernières données annuelles d'Eurostat, mises à jour le 22/10/2020. Il permet de mesurer l'évolution des déséquilibres dans le temps et de comparer la situation des différents pays.

Cette approche vise à éclairer les enjeux pour les citoyens, dans un domaine particulièrement difficile à suivre pour un non spécialiste.

Les déficits sont fréquemment exprimés en pourcentage du PIB, notion complexe à appréhender. Les débats liés aux procédures budgétaires étatiques portent sur des milliards d'euros, tandis que le grand public est habitué à raisonner en centaines ou milliers d'euros. Les chiffrages des économies mis en avant par les pouvoirs publics sont souvent réalisés avec des hypothèses de croissance tendancielle, et non pas avec les dépenses réellement enregistrées. Cela brouille la compréhension des choses. Les « économies » ne se traduisent, en effet, pas mécaniquement par une réduction des dépenses.

Ajoutons que le débat sur ces sujets complexes se résume fréquemment à des prises de position déconnectées des enjeux réels. C'est périodiquement le cas en France, avec la multiplication de discours fustigeant une « austérité budgétaire ». Cette étude montre que ces discours n'ont pas d'assise factuelle, dans un pays où les dépenses publiques augmentent en période de crise et diminuent moins vite qu'ailleurs en période de reprise.

D'où l'intérêt d'une démarche permettant au grand public de visualiser, clairement et simplement, l'ampleur des enjeux et de suivre leur évolution dans le temps.

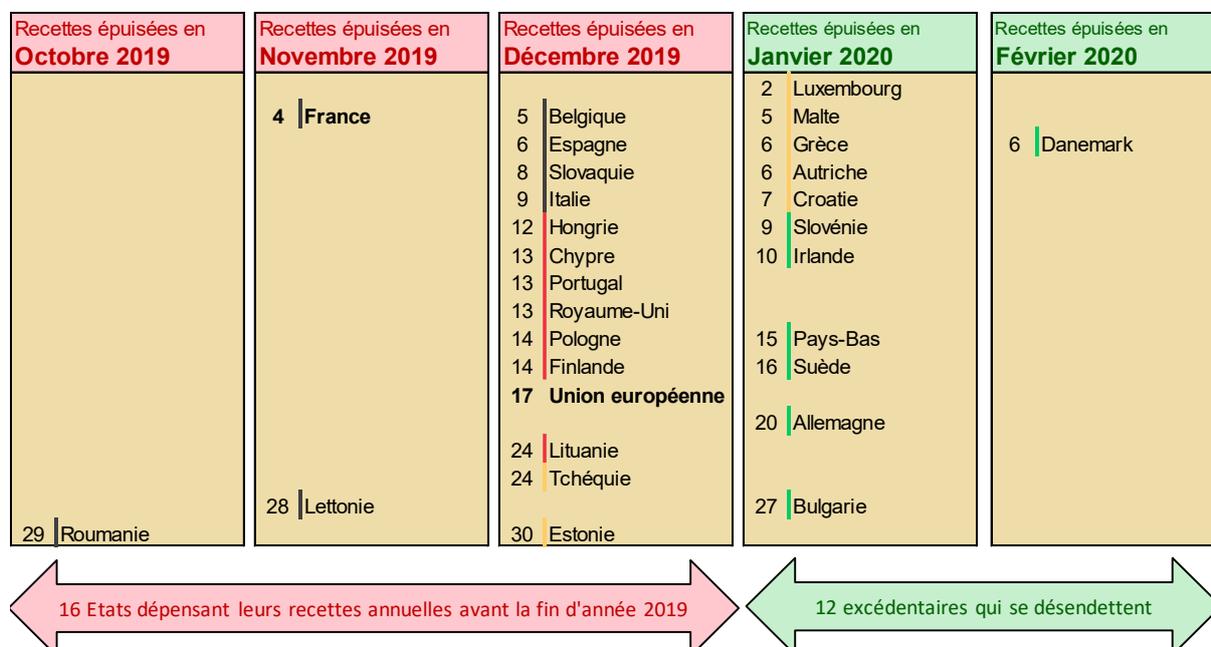
## 3. SPECIFICITE DE LA DEMARCHE

Cette étude permet une meilleure compréhension des dérapages des administrations centrales, que l'on qualifie dans le langage courant d'Etats, grâce à une méthode solide et accessible. Les recettes sont divisées par les dépenses et multipliées par 365, pour exprimer les dérapages financiers en jours sur une année. Cette méthode s'apparente aux usages financiers, les analystes ayant par exemple l'habitude de présenter le Besoin de fonds de roulement (BFR) en jours de chiffre d'affaires. Elle présente aussi l'avantage d'être significative pour tout individu s'étant demandé comment « boucler ses fins de mois ».

Ce travail est axé autour des administrations centrales, c'est-à-dire sur les organismes administratifs de l'Etat et les autres organismes centraux dont la compétence s'étend normalement sur la totalité du territoire. Au niveau de l'UE, il s'agit des administrations présentant les comptes les plus déséquilibrés. Néanmoins, les chiffrages portent aussi sur les autres administrations (Etats fédérés, collectivités locales et sécurité sociale). Cela permet d'apporter un éclairage complémentaire, tous les pays n'étant fort heureusement pas déficitaires au niveau de chacune de ces administrations.

## 4. DERNIER JOUR CONNU A PARTIR DUQUEL LES ADMINISTRATIONS CENTRALES DE L'UE ONT DEPENSE TOUTES LEURS RESSOURCES

### Calendrier des jours où les administrations centrales ont dépensé toutes leurs recettes



### 12 administrations centrales de l'UE sont à l'équilibre

Parmi les 28 administrations centrales de l'UE, 12 étaient en situation excédentaire l'an passé. Les champions étaient le Danemark (excédent équivalent à 36 jours de dépenses), la Bulgarie (excédent de 27 jours) et l'Allemagne (excédent de 19 jours).

L'Allemagne est dans le trio de tête des pays excédentaires depuis 2 ans, la Bulgarie depuis 3 ans et le Danemark y rentre cette année.

### 16 autres administrations centrales vivent au-dessus de leurs moyens

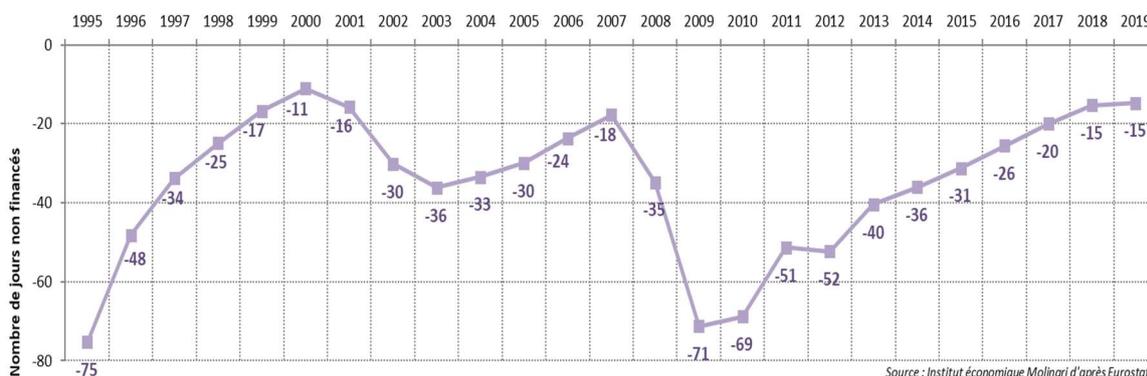
Les 16 autres administrations centrales dépensaient la totalité de leurs recettes avant la fin de l'année. Dans 13 pays, les ressources étaient consommées en décembre. Pour 3 d'entre elles, elles étaient consommées bien avant : la Lettonie (28 novembre), la France (4 novembre) et la Roumanie (29 octobre).

La France et la Roumanie sont coutumières des contre-performances. La France figure parmi le trio des Etats les plus déséquilibrés depuis 4 ans, la Roumanie depuis 3 ans.

### La situation globale de l'UE s'améliore pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive

Les derniers chiffres d'Eurostat montrent que les administrations centrales de l'UE ont au global dépensé toutes leurs recettes 15 jours avant la fin de l'année. Leur situation continue au global à s'améliorer, avec un gain de 1 jour par rapport à la précédente édition. En 9 ans, leurs déficits ont été divisés par 4. Sans pour autant être revenus à l'équilibre, les Etats des pays de l'Union ont en moyenne retrouvé la situation de 1999 ou 2001 (Figure 1 page 12).

Figure 1 : Nombre de jours de dépenses non financées par les administrations centrales de l'UE



Source : Institut économique Molinari d'après Eurostat

Tableau 1 : Positionnement des 28 administrations centrales de l'UE

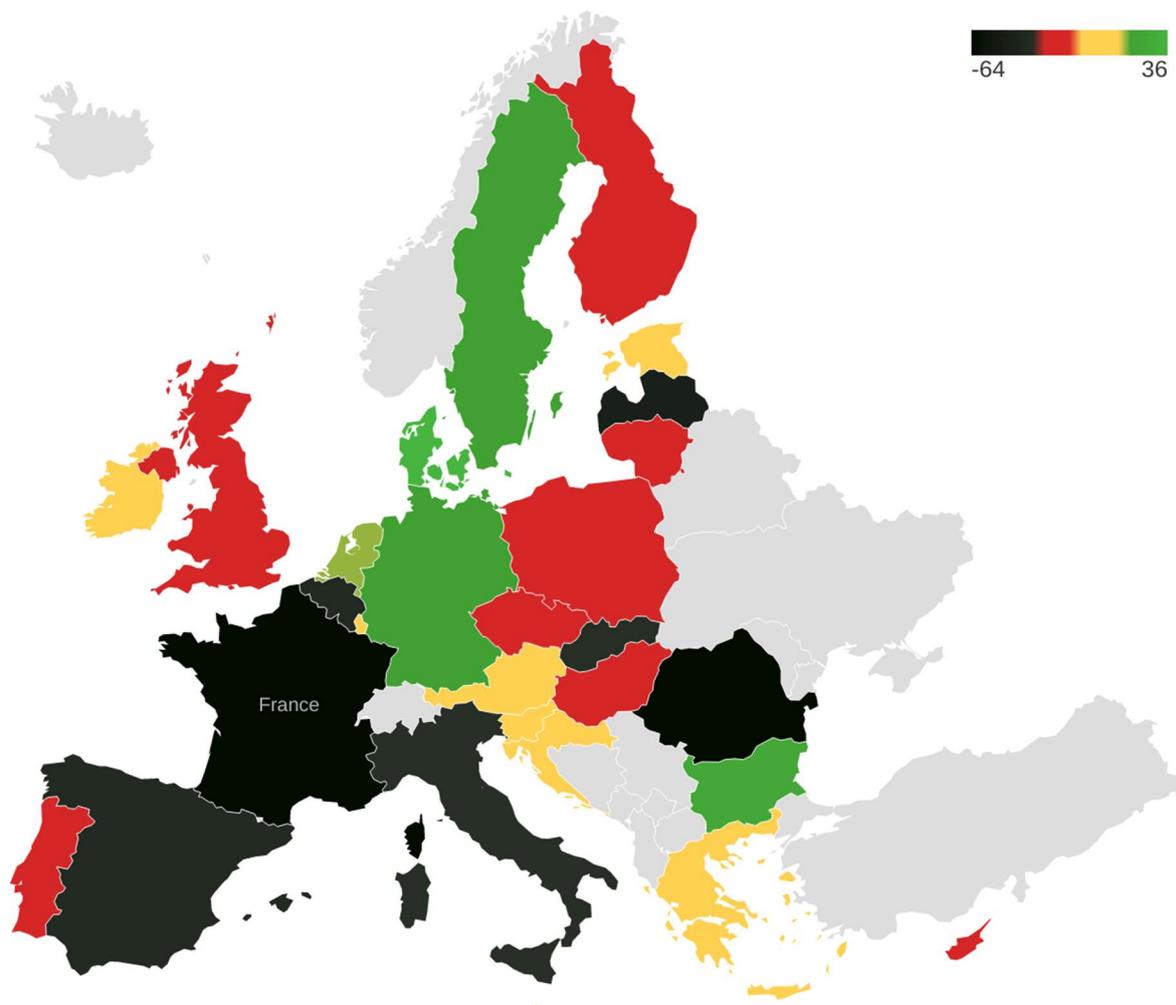
Pays de l'UE	Situation	Nombre de jours ou les recettes sont épuisées (-) ou permettent de se désendetter (+)	Classement en quartile dans l'UE	Classement sur 28 dans l'UE	Jour à partir duquel l'Administration centrale a dépensé toutes ses recettes
Allemagne	Excédent	19	●	3 sur 28	20-janv.
Autriche	Excédent	5	●	9 sur 28	6-janv.
Belgique	Déficit	-27	●	25 sur 28	5-déc.
Bulgarie	Excédent	27	●	2 sur 28	27-janv.
Chypre	Déficit	-19	●	20 sur 28	13-déc.
Croatie	Excédent	7	●	8 sur 28	7-janv.
Danemark	Excédent	36	●	1 sur 28	6-févr.
Espagne	Déficit	-26	●	24 sur 28	6-déc.
Estonie	Déficit	-1	●	13 sur 28	30-déc.
Finlande	Déficit	-17	●	16 sur 28	14-déc.
France	Déficit	-58	●	27 sur 28	4-nov.
Grèce	Excédent	5	●	10 sur 28	6-janv.
Hongrie	Déficit	-19	●	21 sur 28	12-déc.
Irlande	Excédent	10	●	6 sur 28	10-janv.
Italie	Déficit	-22	●	22 sur 28	9-déc.
Lettonie	Déficit	-34	●	26 sur 28	28-nov.
Lituanie	Déficit	-7	●	15 sur 28	24-déc.
Luxembourg	Excédent	1	●	12 sur 28	2-janv.
Malte	Excédent	4	●	11 sur 28	5-janv.
Pays-Bas	Excédent	15	●	5 sur 28	15-janv.
Pologne	Déficit	-17	●	17 sur 28	14-déc.
Portugal	Déficit	-19	●	19 sur 28	13-déc.
Tchéquie	Déficit	-7	●	14 sur 28	24-déc.
Roumanie	Déficit	-64	●	28 sur 28	29-oct.
Royaume-Uni	Déficit	-18	●	18 sur 28	13-déc.
Slovaquie	Déficit	-23	●	23 sur 28	8-déc.
Slovénie	Excédent	8	●	7 sur 28	9-janv.
Suède	Excédent	16	●	4 sur 28	16-janv.
<b>Union européenne</b>	<b>Déficit</b>	<b>-15</b>		<b>28 pays</b>	<b>17-déc.</b>

Source : Institut économique Molinari d'après Eurostat.

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1<sup>er</sup> quartile (25 % meilleures performances), ● 2<sup>ème</sup> quartile, ● 3<sup>ème</sup> quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances). L'administration centrale française avait épuisé ses recettes 49 jours avant la fin de l'année, le 12 novembre. Elle était 26<sup>ème</sup> sur 28 administrations centrales, ce qui la positionne dans le 4<sup>ème</sup> quartile, composé du ¼ des moins bonnes performances.

**Figure 2 : Nombre de jours où les Administrations centrales ont dépensé toutes leurs ressources annuelles**

Les Etats de l'UE les moins rigoureux d'un point de vue financier sont la Roumanie, la France et La Lettonie. Dans ces 3 pays les revenus annuels des administrations centrales étaient dépensés 64 jours (Roumanie), 58 jours (France) ou 34 jours (Lettonie) avant la fin de l'année 2019.



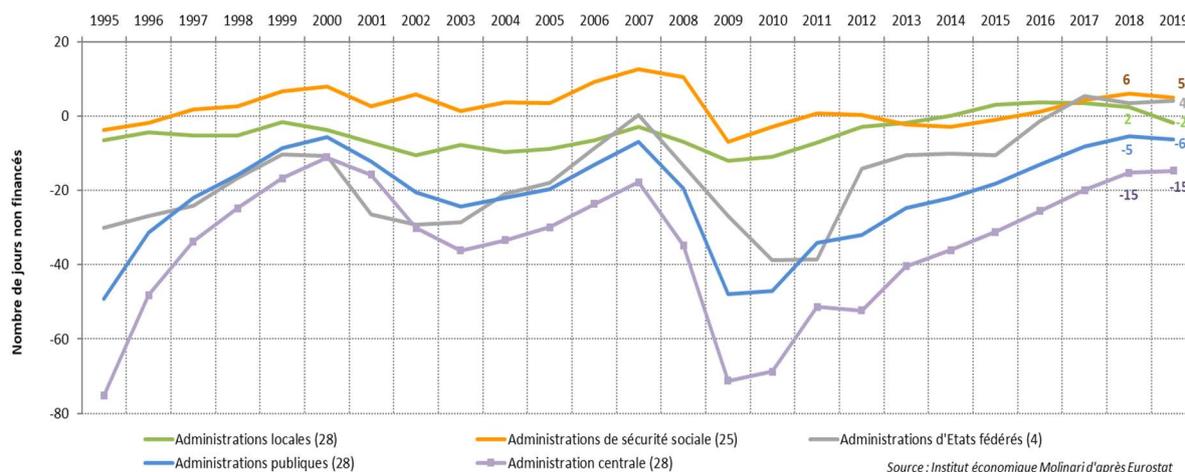
*Lecture : Plus le chiffre est négatif, plus la situation de l'administration centrale est déséquilibrée*

Source: Institut Economique Molinari 2020 • Créé avec Datawrapper

## 5. AU SEIN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, LES ETATS RESTENT LA PRINCIPALE SOURCE DE DEFICITS

Au niveau de l'UE, les dérapages des **administrations centrales** expliquent l'essentiel des dérapages des comptes publics. Les autres administrations d'Etats fédérés et de sécurité sociale génèrent des excédents, tandis que celles des administrations locales étaient légèrement déficitaires (Figure 3).

Figure 3 : Nombre de jours de dépenses non financées dans l'UE



Source : Institut économique Molinari d'après Eurostat

Les 4 **administrations d'Etats fédérés** étaient au global dans le vert l'an passé, avec en moyenne 4 jours d'excédents. Ce chiffre est stable par rapport à l'an passé. Elles étaient excédentaires en Allemagne, Autriche et déficitaires en Belgique et Espagne. L'excédent le plus significatif était en Allemagne, il était équivalent à 13 jours de dépenses (+3 jours d'excédents entre 2018 et 2019). Le déficit le plus significatif était en Espagne, avec des recettes intégralement dépensées 13 jours avant la fin de l'année, un chiffre en légère dégradation par rapport à l'année d'avant (-1 jour entre 2018 et 2019)<sup>3</sup>.

Les **administrations locales** étaient en déséquilibre de 2 jours l'an passé, alors qu'elles étaient excédentaires de 2 jours en 2018. Elles étaient excédentaires ou équilibrées dans 14 pays de l'UE et déficitaires dans 14 pays. L'excédent le plus significatif était à Malte, il était équivalent à 46 jours de dépenses. Le déficit le plus significatif était constaté en Finlande, avec des recettes intégralement dépensées 19 jours avant la fin de l'année.

Les **administrations de sécurité sociale** étaient dans le vert l'an passé, avec 5 jours d'excédents. On constate 1 jour de dégradation entre 2018 et 2019. Parmi les 25 pays de l'UE à propos desquels les données Eurostat sont disponibles, 23 avaient des comptes de sécurité sociale excédentaires ou équilibrés et 2 enregistraient des déficits à ce niveau. L'excédent le plus significatif est à Chypre. Il représente 125 jours de dépenses. Le déficit le plus significatif a été constaté en Espagne, avec des recettes intégralement dépensées 32 jours avant la fin de l'année.

Agrégé au niveau global, toutes administrations confondues, les administrations publiques de l'UE avaient consommé la totalité de leurs recettes 6 jours avant la fin de l'année. On constate une stabilité entre 2018 et 2019. Elles étaient excédentaires l'an passé dans 17 pays de l'UE et déficitaires dans les 11 autres. L'excédent le plus significatif était au Danemark, il était équivalent à 28 jours de dépenses. Le déficit le plus significatif était constaté en Roumanie, avec des recettes intégralement dépensées 44 jours avant la fin de l'année.

Tableau 2 : Situation des différentes administrations de l'UE

Nombre de jours ou les recettes sont épuisées (-) ou permettent de se désendetter (+)	Administrations centrales	Administrations d'Etats fédérés	Administrations locales	Administrations de sécurité sociale	Globalité administrations publiques
Allemagne	19	13	7	5	12
Autriche	5	8	0	1	5
Belgique	-27	-4	0	4	-14
Bulgarie	27		-6	6	19
Chypre	-19		20	125	13
Croatie	7		-11	4	3
Danemark	36		2	0	28
Espagne	-26	-13	18	-32	-25
Estonie	-1		-3	14	1
Finlande	-17		-19	27	-7
France	-58		-1	8	-20
Grèce	5		5	16	12
Hongrie	-19		-5	-8	-17
Irlande	10		-15		8
Italie	-22		1	3	-12
Lettonie	-34		21	37	-5
Lituanie	-7		4	20	3
Luxembourg	1		35	39	21
Malte	4		46		5
Pays-Bas	15		-5	19	15
Pologne	-17		-5	13	-6
Portugal	-19		18	42	1
Tchéquie	-7		20	13	2
Roumanie	-64		-7	3	-44
Royaume-Uni	-18		-16		-21
Slovaquie	-23		8	5	-12
Slovénie	8		-3	0	4
Suède	16		-13	7	4
<b>Moyenne UE</b>	<b>-15</b>	<b>7</b>	<b>-2</b>	<b>5</b>	<b>-6</b>

Source : Institut économique Molinari d'après Eurostat.

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1<sup>er</sup> quartile (25 % meilleure performance), ● 2<sup>ème</sup> quartile, ● 3<sup>ème</sup> quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

## 6. ENSEIGNEMENTS FRANÇAIS

### Un Etat dans le trio des derniers de l'UE, avec 58 jours de dépenses non financées

L'administration centrale française a dépensé l'intégralité de ses ressources le 4 novembre, 58 jours avant la fin de l'année. Elle réalise la pire contreperformance de l'UE après la Roumanie.

Sur les 20 dernières années, elle a été systématiquement déficitaire, caractéristique que l'on retrouve en Belgique, Hongrie, Italie, Lettonie, Pologne, Portugal, Roumanie et Slovaquie.

### La situation se dégrade sur 20 ans par rapport au reste de l'UE

D'un point de vue relatif, on observe que la situation française est de plus en plus inquiétante. L'Etat et ses organismes d'administration centrale (ODAC) figure de manière récurrente parmi les plus déséquilibrés de l'UE. Il était 25<sup>ème</sup> en moyenne sur les 20 dernières années. Il était tombé à la 28<sup>ème</sup> position sur les 10 et 5 dernières années. Il est 27<sup>ème</sup> sur 28 l'an passé (Tableau 3).

Tableau 3 : Nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations centrales de l'UE

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2018	Rang	Quartile
Danemark	9	1	Suède	2	1	Allemagne	15	1	Danemark	36	1
Suède	7	2	Allemagne	-3	2	Suède	14	2	Bulgarie	27	2
Estonie	4	3	Estonie	-3	3	Bulgarie	11	3	Allemagne	19	3
Bulgarie	-4	4	Danemark	-4	4	Malte	11	4	Suède	16	4
Luxembourg	-4	5	Malte	-5	5	Danemark	8	5	Pays-Bas	15	5
Pays-Bas	-13	6	Luxembourg	-8	6	Pays-Bas	0	6	Irlande	10	6
Finlande	-18	7	Bulgarie	-9	7	Luxembourg	0	7	Slovénie	8	7
Allemagne	-18	8	Pays-Bas	-15	8	Tchéquie	-4	8	Croatie	7	8
Autriche	-20	9	Autriche	-16	9	Estonie	-6	9	Autriche	5	9
Belgique	-22	10	Tchéquie	-17	10	Lituanie	-6	10	Grèce	5	10
Malte	-22	11	Lituanie	-20	11	Irlande	-6	11	Malte	4	11
Lituanie	-24	12	Lettonie	-25	12	Autriche	-7	12	Luxembourg	1	12
Irlande	-26	13	Belgique	-28	13	Croatie	-7	13	Estonie	-1	13
Tchéquie	-28	14	Hongrie	-35	14	Slovénie	-9	14	Tchéquie	-7	14
Lettonie	-33	15	Italie	-37	15	Chypre	-15	15	Lituanie	-7	15
Royaume-Uni	-34	16	Finlande	-39	16	Grèce	-15	16	Finlande	-17	16
Slovénie	-34	17	Croatie	-39	17	Lettonie	-18	17	Pologne	-17	17
Italie	-37	18	Slovénie	-42	18	Belgique	-20	18	Royaume-Uni	-18	18
Espagne	-41	19	Slovaquie	-42	19	Hongrie	-23	19	Portugal	-19	19
Croatie	-41	20	Royaume-Uni	-43	20	Royaume-Uni	-25	20	Chypre	-19	20
Roumanie	-46	21	Chypre	-43	21	Slovaquie	-26	21	Hongrie	-19	21
Chypre	-49	22	Pologne	-43	22	Finlande	-27	22	Italie	-22	22
Hongrie	-49	23	Roumanie	-47	23	Pologne	-31	23	Slovaquie	-23	23
Pologne	-51	24	Grèce	-48	24	Italie	-31	24	Espagne	-26	24
<b>France</b>	<b>-53</b>	<b>25</b>	Irlande	-49	25	Portugal	-34	25	Belgique	-27	25
Portugal	-54	26	Portugal	-55	26	Espagne	-36	26	Lettonie	-34	26
Slovaquie	-55	27	Espagne	-58	27	Roumanie	-45	27	<b>France</b>	<b>-58</b>	<b>27</b>
			<b>France</b>	<b>-58</b>	<b>28</b>	<b>France</b>	<b>-53</b>	<b>28</b>	Roumanie	-64	28
<b>Moyenne UE</b>	<b>-33</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>-36</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>-21</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>-15</b>	

Source : Institut économique Molinari d'après Eurostat.

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1<sup>er</sup> quartile (25 % meilleures performances), ● 2<sup>ème</sup> quartile, ● 3<sup>ème</sup> quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

Ces contreperformances s'expliquent par l'inaptitude récurrente et croissante de l'Etat et des administrations centrales à rééquilibrer leurs comptes à l'occasion des différentes périodes d'embellie économique.

Entre 1999 et 2001, les déficits français restaient supérieurs à 30 jours, alors que l'UE était quasiment à l'équilibre en 2000 avec seulement 11 jours de dépenses non financées en 2000 (Figure 4).

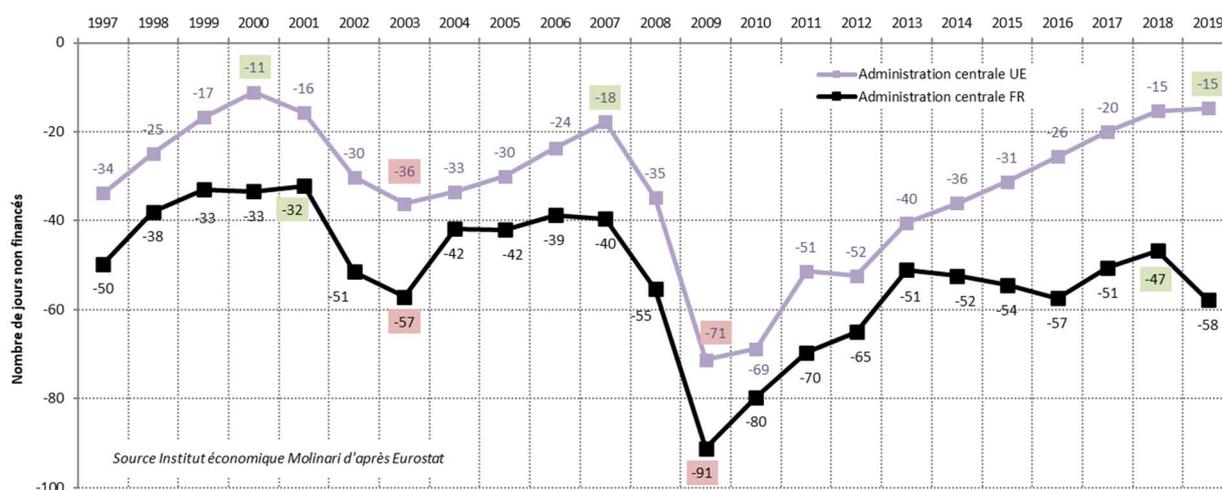
Entre 2004 et 2007, les déficits français étaient de l'ordre de 40 jours par an, alors que les pays de l'UE amélioraient leurs comptes avec seulement 18 jours de déficit en 2007.

Entre 2013 et 2019, les déficits français sont quasiment toujours supérieurs à 50 jours par an. Alors que les Etats européens ont profité de la dernière reprise pour améliorer les comptes et retrouver les soldes budgétaires de 1999 ou 2001, la France se singularisait à nouveau.

Le mouvement de rééquilibrage des comptes post-crise (2009-2013) s'est essoufflé plus vite qu'ailleurs, il y a 7 ans. Depuis 2013, l'administration centrale française a creusé son déficit de 7 jours, en dépit d'une conjoncture économique favorable. Dans le même temps, la moyenne l'UE résorbait son déficit de 25 jours.

La France a eu un comportement atypique par rapport au reste de l'UE. Les administrations publiques françaises évoluaient en général de façon synchrone au reste de l'UE, tout en restant plus dépendantes en phase de crise comme de reprise. Ce n'est plus le cas depuis la désynchronisation de 2013. Les comptes de l'Etat restant profondément déséquilibrés en France, alors que l'UE les améliorerait. Avant même que la pandémie de la Covid-19 n'éclate, nous étions dans une situation particulièrement inquiétante.

**Figure 4 : Nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française vs la moyenne de l'UE**

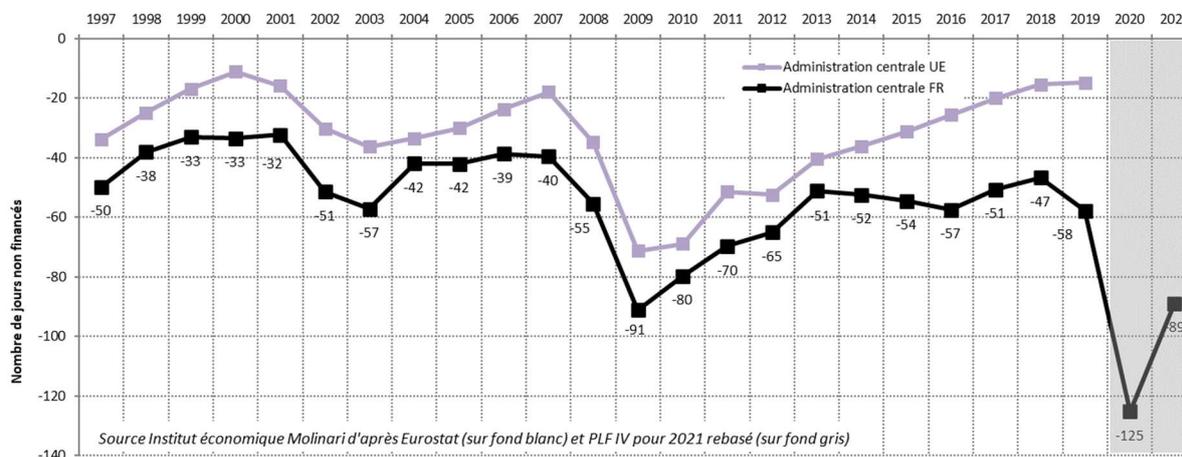


### **Le déséquilibre de l'administration centrale devrait s'accroître en 2020 et 2021**

Les projections réalisées par l'IEM à partir du dossier de présentation du Projet de loi de finances IV pour 2020 montrent qu'en 2020-2021, les finances publiques françaises s'enfoncent en territoire à hauts risques<sup>4</sup>.

Le nombre de jours de dépenses non financé par l'administration centrale française devrait doubler avec 125 jours en 2020 (Figure 5, mode de calcul en annexe page 33). Toutes les recettes de l'année auraient été dépensées le 28 août 2020. En 2021, il y aurait 89 jours non financés, toutes les recettes de l'année seraient épuisées le 4 octobre 2021.

**Figure 5 : Projection du nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française au titre de 2019-2020**

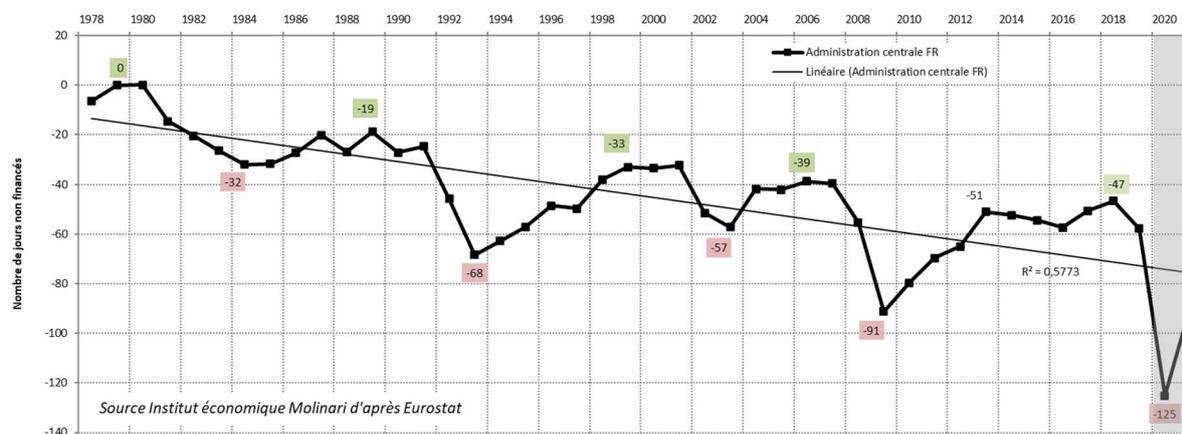


Si on limite l'analyse aux seuls comptes de l'Etat selon le périmètre de la loi de finances, l'impasse budgétaire est encore plus significative. Toutes les recettes de l'année auraient été épuisées dès le 14 juillet 2020 avec 170 jours de dépenses non financées. Ce seuil des 170 jours non financés n'a été dépassé que 10 fois depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle correspondant à des périodes de guerre : de 1914 à 1919, de 1939 à 1940 et de 1944 à 1945. En 2021, la situation resterait encore très dégradée, avec des recettes de l'année épuisées le 29 août et 124 jours de dépenses non financés.

### Quarante ans de détérioration de l'administration centrale française

Sur la longue période, les données attestent d'une dégradation continue et régulière de la situation française depuis 1980. Cette année correspond au dernier équilibre de l'Etat et des ODAC (Figure 6). Depuis, tous les exercices ont été déséquilibrés.

**Figure 6 : Nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française depuis 1978**



L'embellie de la fin des années 1970 avait permis d'équilibrer les comptes. Cette configuration ne s'est jamais reproduite et les phases d'amélioration sont depuis systématiquement associées à des déséquilibres toujours plus importants : une vingtaine de jours de déficit à la fin des années 1980, une trentaine à la fin des années 1990, une quarantaine à la fin des années 2000 et une cinquantaine à ce stade.

Indépendamment des chocs liés aux à-coups conjoncturels, la situation française s'est perpétuellement détériorée. En moyenne, « le jour où toutes les ressources sont consommées » a avancé de 1,5 jour par an entre 1980 et 2019.

### Des administrations locales excédentaires comme la moyenne de l'UE

Les administrations locales françaises étaient en déficit l'an passé, après trois années consécutives d'équilibre. Elles étaient déficitaires de 1 jour l'an passé (Tableau 4), alors qu'elles étaient excédentaires de 4 jours en 2018 et 2 jours en 2017.

Sur les 20 dernières années, les administrations locales françaises ont été déficitaires 13 années et excédentaires 7 années. Le positionnement relatif, 16<sup>ème</sup> l'an passé, s'est amélioré légèrement par rapport au classement à 5 ans (19<sup>ème</sup>), 10 ans (20<sup>ème</sup>) et 20 ans (19<sup>ème</sup>).

Tableau 4 : Nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations locales de l'UE

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)			Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)			Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)			Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2018		
	Rang	Quartile		Rang	Quartile		Rang	Quartile		Rang	Quartile
Luxembourg	17	1	Chypre	32	1	Chypre	60	1	Malte	46	1
Malte	16	2	Grèce	25	2	Malte	46	2	Luxembourg	35	2
Grèce	13	3	Luxembourg	24	3	Espagne	31	3	Lettonie	21	3
Slovaquie	7	4	Malte	24	4	Grèce	28	4	Tchéquie	20	4
Hongrie	7	5	Hongrie	22	5	Luxembourg	24	5	Chypre	20	5
Chypre	6	6	Espagne	16	6	Tchéquie	23	6	Espagne	18	6
Croatie	4	7	Portugal	11	7	Portugal	20	7	Portugal	18	7
Espagne	4	8	Tchéquie	11	8	Lituanie	12	8	Slovaquie	8	8
Irlande	3	9	Irlande	9	9	Allemagne	11	9	Allemagne	7	9
Tchéquie	1	10	Slovaquie	4	10	Slovaquie	10	10	Grèce	5	10
Danemark	0	11	Lituanie	3	11	Irlande	8	11	Lituanie	4	11
Roumanie	-1	12	Allemagne	3	12	Roumanie	6	12	Danemark	2	12
Belgique	-2	13	Italie	2	13	Hongrie	5	13	Italie	1	13
Lituanie	-2	14	Danemark	1	14	Italie	5	14	Belgique	0	14
Allemagne	-2	15	Roumanie	1	15	Belgique	5	15	Autriche	0	15
Bulgarie	-3	16	Bulgarie	1	16	Slovénie	2	16	<b>France</b>	-1	16
Suède	-3	17	Estonie	0	17	Estonie	2	17	Slovénie	-3	17
Autriche	-3	18	Slovénie	0	18	Danemark	2	18	Estonie	-3	18
<b>France</b>	-4	19	Croatie	-1	19	<b>France</b>	2	19	Pays-Bas	-5	19
Slovénie	-4	20	<b>France</b>	-2	20	Lettonie	2	20	Hongrie	-5	20
Italie	-5	21	Belgique	-2	21	Pologne	-1	21	Pologne	-5	21
Portugal	-6	22	Autriche	-4	22	Autriche	-1	22	Bulgarie	-6	22
Pologne	-8	23	Suède	-5	23	Croatie	-2	23	Roumanie	-7	23
Estonie	-8	24	Lettonie	-6	24	Pays-Bas	-3	24	Croatie	-11	24
Royaume-Uni	-9	25	Pologne	-8	25	Bulgarie	-3	25	Suède	-13	25
Pays-Bas	-9	26	Pays-Bas	-8	26	Suède	-8	26	Irlande	-15	26
Finlande	-9	27	Royaume-Uni	-8	27	Finlande	-11	27	Royaume-Uni	-16	27
			Finlande	-11	28	Royaume-Uni	-12	28	Finlande	-19	28
<b>Moyenne UE</b>	<b>-4</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>-1</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>2</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>-2</b>	

Source : Institut économique Molinari d'après Eurostat.

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1<sup>er</sup> quartile (25 % meilleures performances),

● 2<sup>ème</sup> quartile, ● 3<sup>ème</sup> quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

### Des administrations de sécurité sociale excédentaires comme la moyenne de l'UE

L'an passé, les administrations de sécurité sociale françaises étaient excédentaires de 8 jours selon Eurostat. C'est 1 jour de plus que l'année d'avant et 5 jours de plus qu'en 2017 ce qui témoigne d'une amélioration de l'excédent.

Sur les 20 dernières années, les administrations de sécurité sociale françaises ont été déficitaires 11 années et excédentaires 9 années. La tendance est à l'amélioration. Les administrations de sécurité sociale françaises sont sorties du bas du classement et se situent maintenant dans le deuxième quart. Le positionnement relatif, 12<sup>ème</sup> l'an passé, s'est amélioré significativement par rapport au classement à 5 ans (17<sup>ème</sup>), 10 ans (22<sup>ème</sup>) et 20 ans (24<sup>ème</sup> cf. Tableau 5). Même si ce gain est la contrepartie de choix coûteux, avec la mise en place de mécanismes de rationnement, la moindre revalorisation des pensions et la mise en place d'un jeu de compensations ayant conduit à appauvrir les administrations centrales, il est notable.

Tableau 5 : Nombre de jours de dépenses non financées des 25 administrations de sécurité sociale de l'UE

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2018	Rang	Quartile
Chypre	115	1	Chypre	47	1	Chypre	46	1	Chypre	125	1
Finlande	61	2	Finlande	35	2	Luxembourg	36	2	Portugal	42	2
Luxembourg	40	3	Luxembourg	35	3	Portugal	30	3	Luxembourg	39	3
Estonie	27	4	Estonie	25	4	Finlande	24	4	Lettonie	37	4
Grèce	21	5	Portugal	19	5	Grèce	18	5	Finlande	27	5
Suède	17	6	Grèce	10	6	Lettonie	18	6	Lituanie	20	6
Lettonie	17	7	Suède	10	7	Pays-Bas	14	7	Pays-Bas	19	7
Portugal	16	8	Allemagne	6	8	Pologne	12	8	Grèce	16	8
Danemark	6	9	Italie	3	9	Lituanie	11	9	Estonie	14	9
Roumanie	5	10	Pologne	3	10	Tchéquie	11	10	Pologne	13	10
Italie	4	11	Autriche	3	11	Estonie	11	11	Tchéquie	13	11
Bulgarie	4	12	Roumanie	2	12	Suède	7	12	<b>France</b>	8	12
Slovaquie	3	13	Croatie	2	13	Roumanie	6	13	Suède	7	13
Allemagne	2	14	Danemark	2	14	Allemagne	6	14	Bulgarie	6	14
Tchéquie	2	15	Tchéquie	2	15	Italie	3	15	Allemagne	5	15
Pologne	1	16	Slovaquie	1	16	Croatie	3	16	Slovaquie	5	16
Belgique	1	17	Hongrie	1	17	<b>France</b>	3	17	Croatie	4	17
Espagne	1	18	Belgique	0	18	Autriche	2	18	Belgique	4	18
Autriche	1	19	Slovénie	0	19	Belgique	2	19	Italie	3	19
Croatie	0	20	Bulgarie	-1	20	Bulgarie	1	20	Roumanie	3	20
Hongrie	0	21	Pays-Bas	-2	21	Danemark	1	21	Autriche	1	21
Pays-Bas	-1	22	<b>France</b>	-3	22	Slovaquie	1	22	Danemark	0	22
Slovénie	-1	23	Lettonie	-3	23	Slovénie	1	23	Slovénie	0	23
<b>France</b>	-1	24	Lituanie	-17	24	Hongrie	-2	24	Hongrie	-8	24
			Espagne	-26	25	Espagne	-35	25	Espagne	-32	25
<b>Moyenne UE</b>	<b>3</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>1</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>3</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>5</b>	

Source : Institut économique Molinari d'après Eurostat.

Lecture : Excédents sur fond vert, déficits sur fond rouge. ● 1<sup>er</sup> quartile (25 % meilleures performances), ● 2<sup>ème</sup> quartile, ● 3<sup>ème</sup> quartile, ● dernier quartile (25 % plus mauvaises performances).

### Des déficits publics significativement supérieurs à la moyenne de l'UE

Au global, toutes administrations publiques confondues, la France est dans le quart des pays européens les plus déséquilibrés. Les administrations publiques épuisaient leurs recettes 20 jours avant la fin de l'année en 2019. C'est 5 jours plus tôt que l'année d'avant ce qui témoigne d'une détérioration. Sur les 20 dernières années, elles ont été systématiquement déficitaires, caractéristique que l'on retrouve en Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie et Slovaquie.

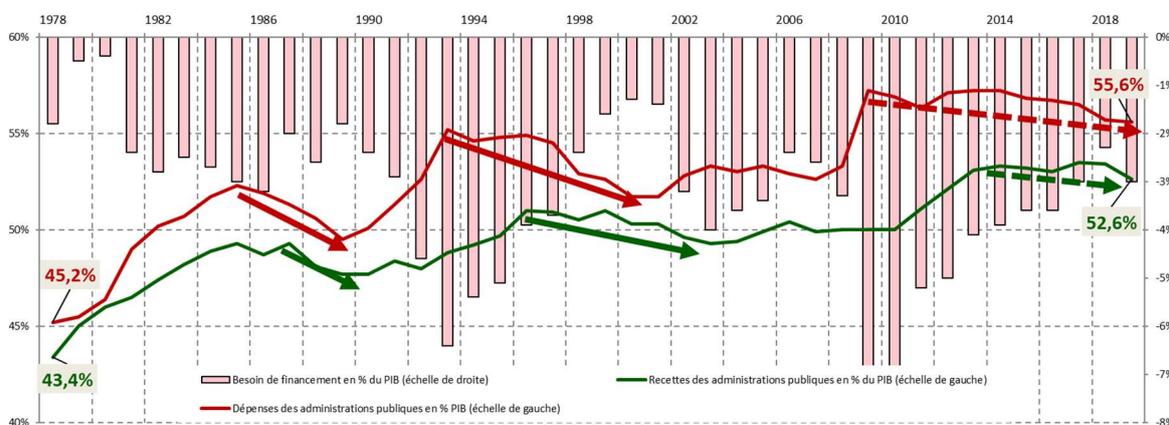


l'ordre de 1,8 % en 1989 et de 1,3 % en 2000. Mais le dernier épisode, consécutif à la crise de 2007-2008, est différent.

Les dépenses publiques ont de façon classique augmenté brusquement entre 2007 et 2009 (+4,6 points de PIB en 2 ans). Mais elles sont restées à un niveau très élevé depuis. Elles diminuent bien moins vite que ce qu'on observait dans les précédents cycles français (Figure 7).

Conséquence : pour éviter que cette augmentation durable des dépenses ne génère des déficits au-delà des normes européennes, les pouvoirs publics ont augmenté massivement la fiscalité en 2011, 2012 et 2013 avec un point en plus par an. Cet épisode est à l'origine du sentiment de « ras le bol fiscal »<sup>5</sup>, largement répandu dans la population française depuis.

**Figure 7 : Evolution des recettes, dépenses et besoins de financement des administrations publiques françaises depuis 1978 en % du PIB**



L'analyse comparée par rapport à l'UE confirme le choix atypique de la France. Nos voisins n'ont pas fait le choix d'une augmentation des dépenses publiques aussi significative et durable que la France. Ils ont donc pu réduire leur fiscalité significativement dans la période récente (Figure 8).

**Figure 8 : Evolution comparée des dépenses et recettes publiques en % du PIB France et moyenne de l'UE**



	Reprise (2009-2019)		Impact global (2007-2019)	
	France	UE	France	UE
Dépenses publiques (évolution en points de PIB)	-1,6%	-4,4%	3,0%	1,0%
Recettes publiques (évolution en points de PIB)	2,6%	1,4%	2,7%	1,1%
<b>Effet total (valeurs absolues en points de PIB)</b>	<b>4,2%</b>	<b>5,8%</b>	<b>5,7%</b>	<b>2,1%</b>
Part d'ajustement via les dépenses	38%	76%	53%	48%
Part d'ajustement via les recettes	62%	24%	47%	52%

Depuis le creux de la crise, les dépenses publiques ont baissé 3 fois moins vite en France que dans l'UE. Elles ont peu reflué lors de la reprise de 2009 à 2019 (-1,6 %), alors qu'elles baissaient significativement dans l'UE (-4,4 %). La France a fait l'impasse sur la traditionnelle phase post-crise de réduction des dépenses publiques.

La France a tenté de résorber ses déséquilibres en augmentant les prélèvements obligatoires. Les recettes publiques ont augmenté 2 fois plus vite en France que dans l'UE (+2,6 % vs +1,4 %). L'ajustement post-crise français a reposé aux 2/3 sur des hausses de fiscalité, la baisse des dépenses ne comptant que pour 1/3.

L'UE a fait dans son ensemble une démarche diamétralement inverse, avec un ajustement reposant aux 3/4 sur la baisse des dépenses publiques et pour 1/4 sur la hausse de fiscalité.

Le choix français est loin d'être gagnant. Avant même que la crise de la covid-19 n'éclate, la France avait moins bien récupéré ses marges de manœuvre financière que le reste de l'UE.

La précédente crise laissait un impact trois fois plus important sur les finances publiques. Les dépenses et recettes publiques ont augmenté de l'ordre 3 points de PIB, contre de l'ordre 1 point en moyenne dans l'UE entre 2007 et 2019.

Fin 2019, le déficit public était presque 4 fois plus élevé en France (3 % du PIB) que dans l'UE (0,8 % du PIB). Cette évolution décalée du reste de l'UE et la permanence des déficits montre l'ampleur des difficultés à surmonter pour rééquilibrer les comptes publics et laisse à penser que la crise liée à la Covid-19 un danger redoutable pour les finances publiques françaises.

### ***Une récurrence des déficits inquiétante d'un point de vue économique***

Certains pensent qu'il ne faut pas s'inquiéter des déficits publics. L'Etat serait parfaitement dans son rôle lorsqu'il intervient de façon conjoncturelle pour lisser le cycle ou de façon structurelle pour financer des projets qui ne pourraient pas être menés à bien par le privé.

Conformément à la théorie des stabilisateurs « automatiques », chère à la tradition keynésienne, l'action publique exercerait un effet de lissage sur le cycle économique. En phase de récession, le montant des impôts recouverts diminuerait, ce qui aurait pour effet de soutenir les revenus privés et d'atténuer les fluctuations négatives de la demande globale. A l'inverse, dans une phase d'expansion, les prélèvements fiscaux augmenteraient, ce qui contrebalancerait la croissance de la demande globale.

Les données d'Eurostat montrent que ce n'est pas ce qu'on observe en France depuis 38 ans s'agissant de l'Etat. Elles attestent d'un déséquilibre durable de la situation française. Comme vu précédemment, les derniers équilibres connus pour l'Etat et les ODAC remontent à 1980. Depuis, tous les exercices ont été déséquilibrés. Au-delà des chocs liés aux à-coups conjoncturels, la situation s'est détériorée. En moyenne, « le jour où toutes les ressources sont consommées » a avancé de 1,5 jour par an depuis 1980. Aussi, si la conjoncture peut expliquer une partie des déficits, elle ne justifie en aucun cas l'absence de retour à l'équilibre sur une période aussi longue.

De même, il est fréquemment avancé que les déficits seraient une nécessité dans la mesure où ils permettraient de financer un regain d'investissement (Zoom 1 page 26). Une partie de l'endettement

des administrations serait lié à la nécessité de préparer l'avenir, en finançant des projets qui ne pourraient pas être menés à bien par le privé. Dans un contexte de faiblesse des taux d'intérêts, l'intérêt de cet endettement serait d'autant plus important, conformément aux propositions d'Olivier Blanchard<sup>6</sup>. Là encore, les données à disposition ne corroborent pas cette vision de déficits générateurs d'enrichissement ou de croissance.

D'une part, le patrimoine économique des administrations publiques françaises n'a cessé de décliner. Il a été divisé par 4 par rapport au PIB depuis 2007 (Zoom 2 page 27). Il est même devenu négatif si l'on intègre les engagements au titre des retraites de la fonction publique. La réalité diffère donc de l'image de l'Etat bon investisseur. L'évaluation du patrimoine des administrations montre qu'elles créent de la dette pour financer les dépenses courantes, le contraire de ce que ferait un bon gestionnaire.

D'autre part, si ces déficits génèrent une dette de plus en plus significative (Tableau 7), ils ne coïncident pas avec une création de richesse économique plus rapide qu'ailleurs. La production progresse, en effet, sensiblement moins vite en France que dans le reste de l'UE (Tableau 8 page 25).

Tableau 7 : Dette brute consolidée du gouvernement

Dette brute des administrations publiques par habitant en 2000			Dette brute des administrations publiques par habitant en 2010			Dette brute des administrations publiques par habitant en 2019		
		Rang Quartile			Rang Quartile			Rang Quartile
Estonie	226 €	1 ●	Estonie	737 €	1 ●	Bulgarie	1 775 €	1 ●
Roumanie	336 €	2 ●	Bulgarie	792 €	2 ●	Estonie	1 788 €	2 ●
Lettonie	427 €	3 ●	Roumanie	1 814 €	3 ●	Roumanie	4 034 €	3 ●
Lituanie	832 €	4 ●	Lituanie	3 277 €	4 ●	Lettonie	5 877 €	4 ●
Tchéquie	1 128 €	5 ●	Lettonie	4 079 €	5 ●	Lituanie	6 272 €	5 ●
Bulgarie	1 246 €	6 ●	Pologne	5 123 €	6 ●	Tchéquie	6 411 €	6 ●
Pologne	1 849 €	7 ●	Slovaquie	5 180 €	7 ●	Pologne	6 469 €	7 ●
Croatie	1 889 €	8 ●	Tchéquie	5 638 €	8 ●	Slovaquie	8 340 €	8 ●
Slovaquie	2 033 €	9 ●	Croatie	5 997 €	9 ●	Hongrie	9 623 €	9 ●
Hongrie	2 743 €	10 ●	Slovénie	6 793 €	10 ●	Croatie	9 681 €	10 ●
Slovénie	2 757 €	11 ●	Hongrie	7 911 €	11 ●	Malte	11 322 €	11 ●
Luxembourg	3 949 €	12 ●	Malte	10 741 €	12 ●	Slovénie	15 200 €	12 ●
Portugal	6 763 €	13 ●	Chypre	13 206 €	13 ●	Suède	16 408 €	13 ●
Malte	6 804 €	14 ●	Espagne	13 937 €	14 ●	Danemark	17 925 €	14 ●
Chypre	8 680 €	15 ●	Luxembourg	15 971 €	15 ●	Luxembourg	22 527 €	15 ●
Espagne	9 233 €	16 ●	Suède	16 194 €	16 ●	Pays-Bas	22 754 €	16 ●
Irlande	10 386 €	17 ●	Finlande	16 454 €	17 ●	Chypre	23 763 €	17 ●
Royaume-Uni	10 953 €	18 ●	Portugal	17 024 €	18 ●	Portugal	24 303 €	18 ●
Finlande	11 191 €	19 ●	Danemark	18 652 €	19 ●	Allemagne	24 757 €	19 ●
Grèce	13 716 €	20 ●	Royaume-Uni	22 079 €	20 ●	Espagne	25 223 €	20 ●
<b>France</b>	<b>14 328 €</b>	<b>21 ●</b>	Pays-Bas	22 806 €	21 ●	Finlande	25 815 €	21 ●
Pays-Bas	14 787 €	22 ●	Allemagne	25 814 €	22 ●	Grèce	30 892 €	22 ●
Allemagne	15 153 €	23 ●	<b>France</b>	<b>26 244 €</b>	<b>23 ●</b>	Autriche	31 571 €	23 ●
Suède	15 474 €	24 ●	Autriche	29 258 €	24 ●	Royaume-Uni	33 256 €	24 ●
Danemark	17 433 €	25 ●	Grèce	29 724 €	25 ●	<b>France</b>	<b>35 493 €</b>	<b>25 ●</b>
Autriche	17 630 €	26 ●	Irlande	31 628 €	26 ●	Italie	39 964 €	26 ●
Italie	23 771 €	27 ●	Italie	32 400 €	27 ●	Belgique	40 596 €	27 ●
Belgique	27 407 €	28 ●	Belgique	33 420 €	28 ●	Irlande	41 386 €	28 ●
<b>Moyenne UE</b>	<b>12 159 €</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>20 028 €</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>24 232 €</b>	

Source : Institut économique Molinari d'après Eurostat

Il est donc difficile d'affirmer que les déficits et l'accroissement de la dette sont le corollaire d'une politique d'investissement à long terme. Si les déficits français étaient associés à des créations de richesse, cela devrait se voir dans les chiffres. La valeur nette du patrimoine public ne devrait pas reculer et/ou le PIB devrait augmenter plus que dans l'UE.

Tableau 8 : Croissance du PIB sur 20, 10, 5 et 1 an dans les pays de l'UE

Sur 20 ans (2019 vs 1999)				Sur 10 ans (2019 vs 2009)				Sur 5 ans (2019 vs 2014)				An dernier (2019 vs 2018)			
	Rang	Quartile			Rang	Quartile			Rang	Quartile			Rang	Quartile	
Irlande	156%	1	●	Irlande	80%	1	●	Irlande	60%	1	●	Irlande	6%	1	●
Lituanie	122%	2	●	Malte	70%	2	●	Malte	36%	2	●	Estonie	5%	2	●
Roumanie	118%	3	●	Estonie	44%	3	●	Roumanie	26%	3	●	Malte	5%	3	●
Estonie	117%	4	●	Pologne	43%	4	●	Chypre	25%	4	●	Hongrie	5%	4	●
Pologne	111%	5	●	Lituanie	42%	5	●	Pologne	24%	5	●	Pologne	4%	5	●
Slovaquie	108%	6	●	Roumanie	35%	6	●	Hongrie	22%	6	●	Lituanie	4%	6	●
Lettonie	105%	7	●	Slovaquie	34%	7	●	Estonie	22%	7	●	Roumanie	4%	7	●
Bulgarie	103%	8	●	Hongrie	32%	8	●	Tchéquie	20%	8	●	Bulgarie	4%	8	●
Luxembourg	94%	9	●	Lettonie	28%	9	●	Luxembourg	19%	9	●	Slovénie	3%	9	●
Tchéquie	76%	10	●	Suède	27%	10	●	Bulgarie	19%	10	●	Luxembourg	3%	10	●
Hongrie	68%	11	●	Luxembourg	27%	11	●	Slovénie	19%	11	●	Chypre	3%	11	●
Chypre	64%	12	●	Tchéquie	27%	12	●	Lituanie	18%	12	●	Danemark	3%	12	●
Slovénie	61%	13	●	Bulgarie	26%	13	●	Slovaquie	17%	13	●	Croatie	3%	13	●
Suède	57%	14	●	Danemark	21%	14	●	Lettonie	17%	14	●	Slovaquie	2%	14	●
Espagne	43%	15	●	Allemagne	21%	15	●	Espagne	15%	15	●	Tchéquie	2%	15	●
Croatie	42%	16	●	Slovénie	20%	16	●	Danemark	14%	16	●	Portugal	2%	16	●
Royaume-Uni	42%	17	●	Royaume-Uni	20%	17	●	Portugal	13%	17	●	Lettonie	2%	17	●
Belgique	40%	18	●	Belgique	17%	18	●	Suède	13%	18	●	Espagne	2%	18	●
Finlande	38%	19	●	Autriche	17%	19	●	Croatie	12%	19	●	Grèce	2%	19	●
Autriche	38%	20	●	Pays-Bas	15%	20	●	Pays-Bas	12%	20	●	Pays-Bas	2%	20	●
Pays-Bas	36%	21	●	<b>France</b>	15%	21	●	Autriche	10%	21	●	Belgique	2%	21	●
Danemark	33%	22	●	Chypre	14%	22	●	Finlande	10%	22	●	<b>France</b>	2%	22	●
<b>France</b>	32%	23	●	Finlande	13%	23	●	Belgique	9%	23	●	Autriche	1%	23	●
Allemagne	30%	24	●	Espagne	11%	24	●	Royaume-Uni	9%	24	●	Royaume-Uni	1%	24	●
Portugal	19%	25	●	Portugal	8%	25	●	Allemagne	8%	25	●	Suède	1%	25	●
Italie	8%	26	●	Italie	3%	26	●	<b>France</b>	8%	26	●	Finlande	1%	26	●
Grèce	5%	27	●	Croatie	0%	27	●	Italie	5%	27	●	Allemagne	1%	27	●
				Grèce	-20%	28	●	Grèce	4%	28	●	Italie	0%	28	●
<b>UE à 28</b>	36%			<b>UE à 28</b>	17%			<b>UE à 28</b>	11%			<b>UE à 28</b>	2%		

Source : Institut économique Molinari d'après Eurostat, mesures de volume chaînées, [nama\_10\_gdp]

### Zoom 1 : La dette publique, risque ou opportunité ?

Keynes, Morgenthau, Lucas, Barro, Musgrave et bien d'autres économistes ont abondamment débattu des avantages et des inconvénients de la dette publique. Dans *3 controverses de la pensée économique, Travail, dette, Capital* (Odile Jacob, 2016), l'économiste Jean-Marc Daniel synthétise les principaux arguments qui alimentent le débat autour de la dette publique.

Il distingue dans la littérature économique 4 arguments majeurs en faveur de la dette publique :

1. Lorsqu'il s'agit d'augmenter la production, la dépense publique est plus efficace que la dépense privée. Elle va permettre d'utiliser des sommes que les particuliers n'avaient pas envie d'utiliser.
2. Parce que la dépense publique a un impact positif prolongé sur la croissance, il est normal de la financer par l'emprunt qui lisse le coût de la dépense dans le temps.
3. Le financement par l'emprunt de certaines dépenses publiques limite la ponction fiscale et évite l'effet d'éviction de la dépense privée par la dépense publique.
4. Une situation financière qui conduit à un excédent d'épargne, dont la traduction économique naturelle est un excédent de la balance des paiements courants, rend judicieux un recyclage de cette épargne grâce à l'emprunt public.

Il distingue *a contrario* 5 arguments majeurs à l'encontre de la dette publique :

1. L'investissement privé se révèle supérieur à un investissement public car lorsque l'entrepreneur privé met son capital en jeu, il va y regarder à deux fois avant d'investir. En cherchant à favoriser avant tout son revenu personnel, il rendra un grand service au revenu global de son pays.
2. L'investissement public est moins efficace, car il n'encourt aucune sanction automatique. L'Etat peut annuler une partie de sa dette ou pratiquer l'inflation. Plus encore, la distinction entre le bon et mauvais investissement public se heurte à des difficultés de mesure faute d'accord sur ces notions.
3. L'effet d'éviction lié à la croissance de l'investissement public est permanent et inévitable. La montée en puissance de l'investissement public réduit les possibilités d'investissement privé, même dans un contexte de création monétaire supposée limiter l'éviction.
4. La création monétaire pour financer la dette publique a un effet d'éviction permanent, la hausse de l'endettement public entraînant presque automatiquement une hausse de l'épargne des ménages limitant ainsi l'effet de la dette publique sur la croissance.
5. La dette publique perturbe le fonctionnement des marchés financiers et le mode naturel de détermination des taux d'intérêt, si bien que cela va nuire aux flux d'épargne et d'investissement.

On peut encore ajouter à cela l'argument anti-redistributif. Comme l'avaient mis en avant Melon puis Ricardo, la dette publique génère un transfert de revenus dans la société. Certains en profitent – ceux qu'on désignait sous le terme *rentiers* ou ceux qui aujourd'hui détiennent de l'assurance vie *en euros* - mais ce n'est pas le cas de tout le monde. La dette appauvrit comparativement ceux n'ayant pas de capacité d'épargne. Comme le souligne Jean Marc Daniel, « *C'est pour cela qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle les partis de gauche réclamaient l'équilibre budgétaire au nom de la nécessité de protéger les pauvres des générations futures. Paradoxalement, aujourd'hui, surtout en France, l'héritage keynésien fait de certains économistes qui se réclament de la gauche des défenseurs systématiques de la relance par la dépense publique et l'endettement.* »

### Zoom 2 : En France, le patrimoine des administrations publiques fond comme neige au soleil

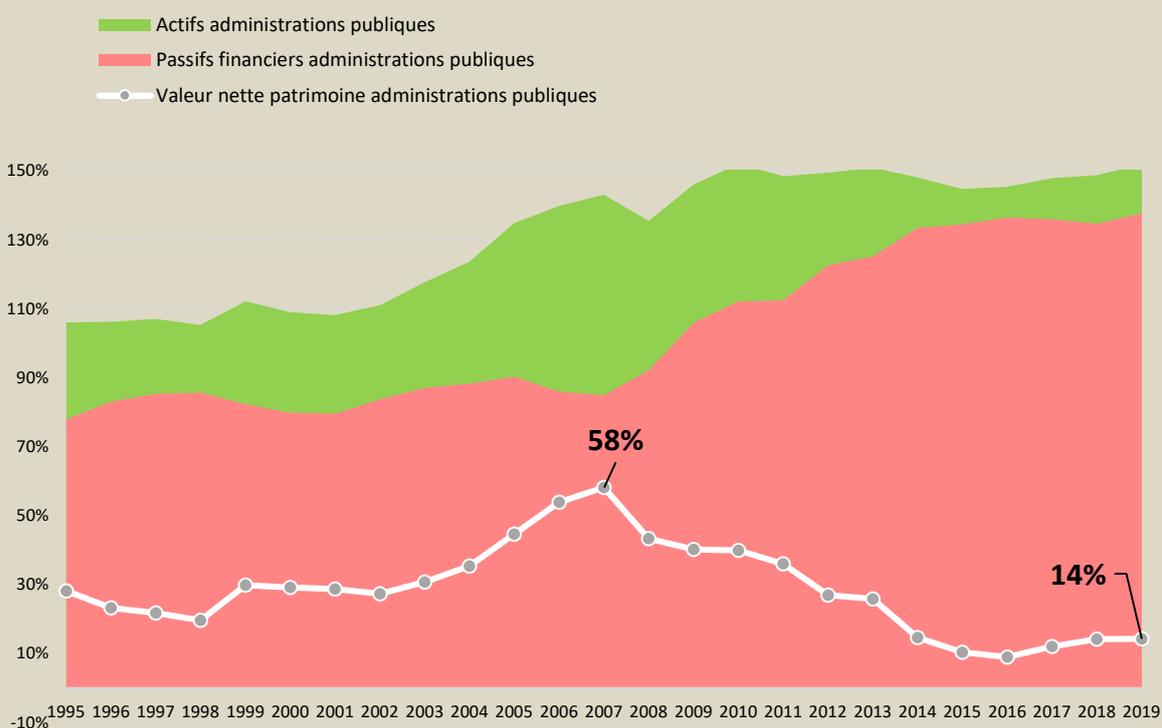
Le patrimoine brut des administrations publiques équivalait à 152 % du PIB à fin décembre 2019. Les administrations sont propriétaires d'une multitude d'ouvrages de génie civil (routes, ports, aéroports, etc.), de terrains, de logements, de machines et d'équipements équivalents à 92 % du PIB. Elles possèdent aussi des actifs financiers représentant 60 % du PIB (participations dans les entreprises...).

Pour calculer le patrimoine net, il convient de déduire le passif financier et notamment les dettes publiques, soit 138 % du PIB<sup>7</sup>. Aussi, la richesse des administrations françaises équivaut *in fine* à 14 % du PIB. Ce chiffre est en forte baisse, il a été divisé par 4 depuis 2007.

Précisons que la réalité est encore plus dégradée puisque le patrimoine des administrations publiques est calculé par l'INSEE sans prendre en compte tous les engagements parapublics. Il n'intègre pas les promesses faites au titre des retraites, que l'on range dans la catégorie des engagements « implicites ». Fin 2015, ces promesses représentaient 8 108 milliards d'euros en prenant un taux d'actualisation de 3 %, ce qui équivalait à 366 % du PIB<sup>8</sup>.

Si l'on tenait compte des promesses au titre des retraites, la richesse nette des administrations publiques serait négative de -352 % du PIB. Certes, on pourrait se rassurer en se disant qu'il reste du patrimoine privé en France, mais même en l'intégrant nous arrivons à peine à un patrimoine équivalent à 3 ans de création de richesse.

Figure 9 : Evolution du patrimoine des administrations publiques (en % du PIB)



Source : Institut économique Molinari d'après INSEE

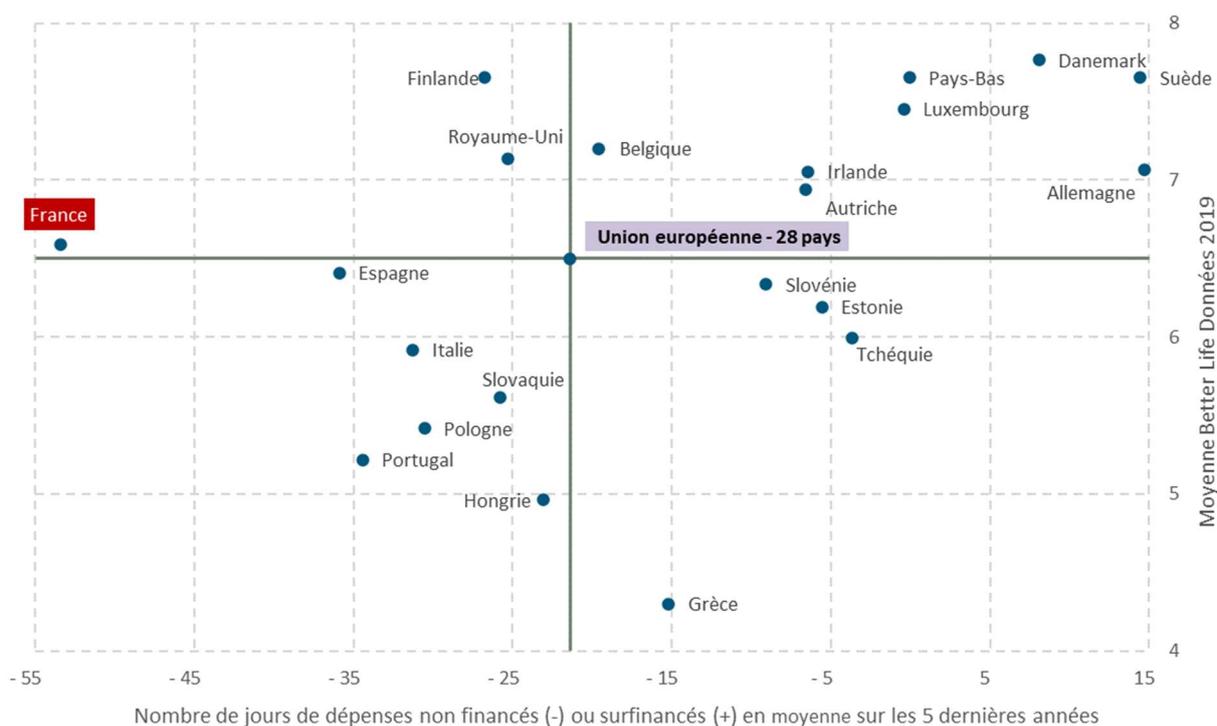
### Des déséquilibres français qui ne sont pas associés à plus de bien-être

Ajoutons que contrairement à une idée parfois mise en avant, le manque de rigueur dans la gestion étatique comme le haut niveau de déficit et de dépense publique n'est pas nécessairement associé à un supplément de bien-être. Plusieurs indicateurs axés sur la qualité de vie montrent que la situation française n'est pas optimale.

La dernière livraison de l'« indicateur du vivre mieux » de l'OCDE (*Better Life*) atteste de performances françaises médiocres. La moyenne des différents critères proposés par l'OCDE positionne la France 18<sup>ème</sup> sur 38 pays étudiés. Au sein de l'UE, la France est 11<sup>ème</sup> sur 21 Etats notés.

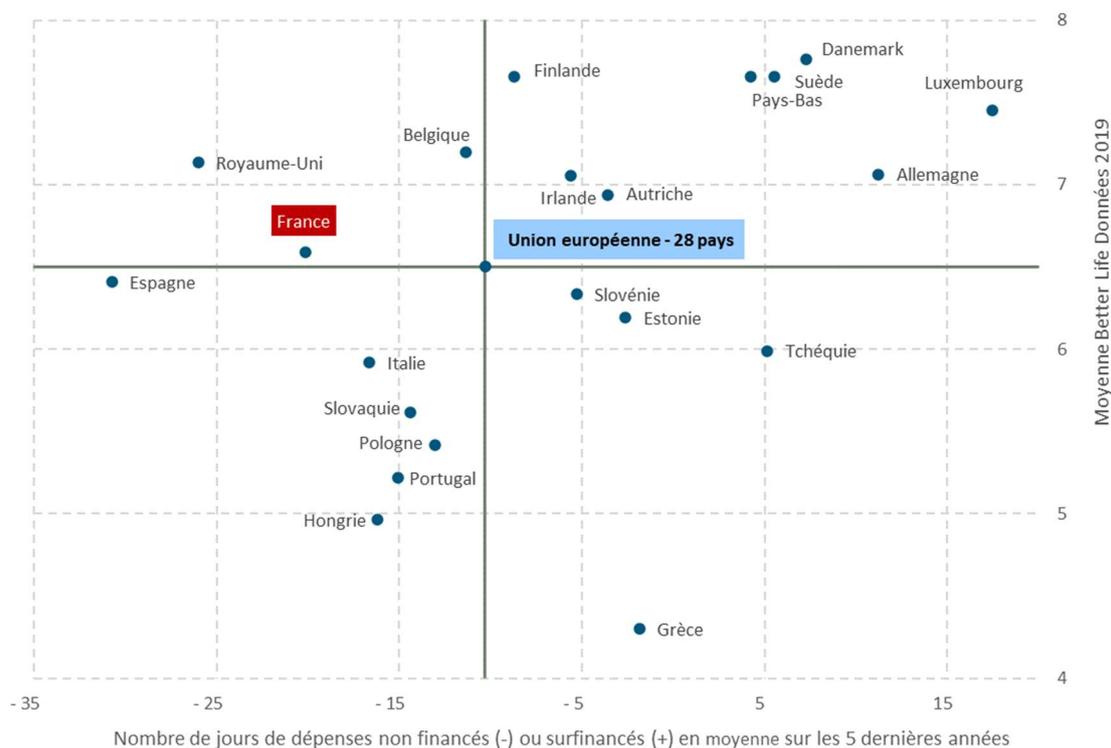
Plusieurs pays avec des déficits inférieurs à la moyenne au niveau des administrations centrales (Figure 10) ou des administrations publiques en général ressortent mieux (Figure 11 page 29). C'est notamment le cas de l'Autriche, de l'Allemagne, du Danemark, de l'Irlande, du Luxembourg, des Pays-Bas ou de la Suède. Et d'une manière générale, on observe qu'il n'y a pas de lien entre dépenses publiques et satisfaction (Figure 12 page 29).

Figure 10 : Sous ou surfinancement des administrations centrales croisé avec Better Life



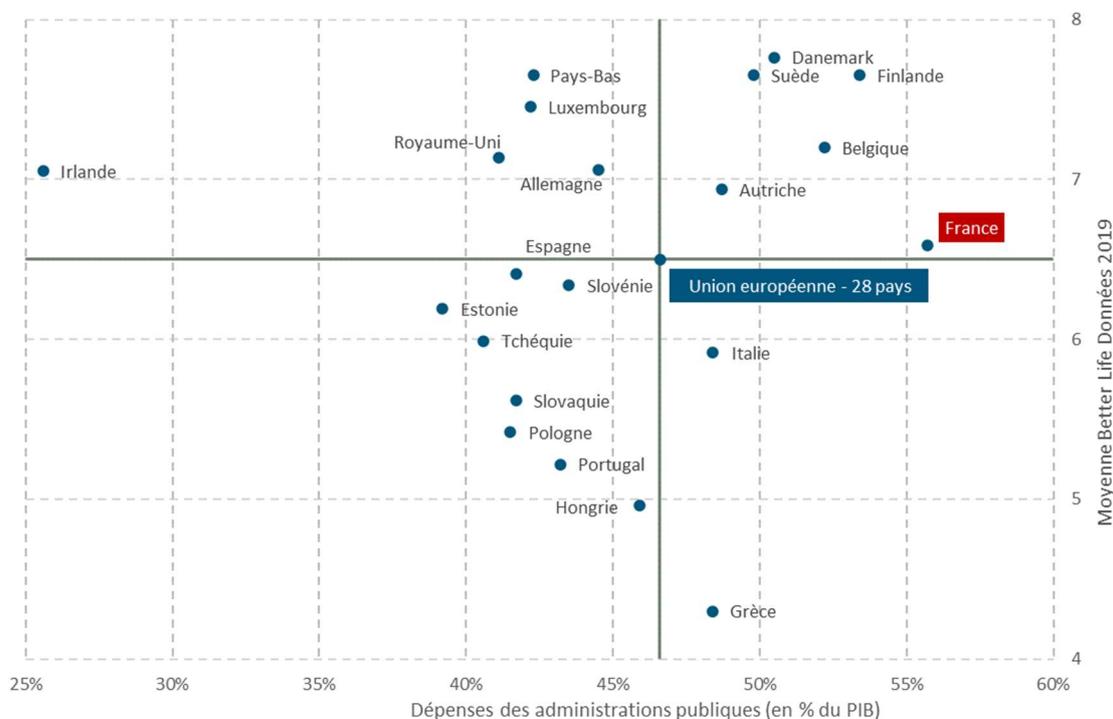
Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'OCDE, un Indice Better Life plus élevé que la moyenne de l'UE. Les pays à droite de la ligne verticale grise ont un nombre de jours de dépenses non financées des administrations centrales moindre que la moyenne de l'UE.

Figure 11 : Sous ou surfinancement des administrations publiques croisé avec Better Life



Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'OCDE, un Indice Better Life plus élevé que la moyenne de l'UE. Les pays à droite de la ligne verticale grise ont un nombre de jours de dépenses non financées des administrations centrales moindre que la moyenne de l'UE.

Figure 12 : Croisement des dépenses des administrations publiques et de Better Life



Lecture : Tous les pays au-dessus du trait horizontal gris ont, selon l'OCDE, un Indice Better Life plus élevé que la moyenne de l'UE. Les pays à gauche de la ligne verticale grise ont des dépenses publiques en % du PIB moindres que la moyenne de l'UE.

## 7. GLOSSAIRE

L'**administration centrale** comprend tous les organismes administratifs de l'Etat et les autres organismes centraux dont la compétence s'étend normalement sur la totalité du territoire économique d'un pays donné, à l'exception des administrations de sécurité sociale. Il s'agit en France des administrations publiques centrales (APUC), notion qui regroupe l'Etat et ses services déconcentrés ainsi que les organismes divers d'administration centrale (ODAC). Cette dernière catégorie rassemble les agences de l'Etat dotées de la personnalité morale (par exemple les universités ou Pôle emploi).

Une **administration d'Etat fédéré** est une unité institutionnelle autonome exerçant certaines fonctions d'administration à un niveau inférieur à celui de l'administration centrale et supérieur à celui des unités institutionnelles d'administration locale, à l'exclusion des administrations de sécurité sociale. Cette notion a un sens dans 4 pays de l'UE.

Les **administrations locales** recouvrent tous les types d'administrations publiques dont les compétences ne couvrent qu'une partie du territoire économique, à l'exception des antennes locales des administrations de sécurité sociale. Il s'agit en France des administrations publiques locales (APUL), notion qui regroupe l'ensemble des collectivités territoriales (régions, départements, communes et leurs établissements publics de coopération intercommunale) et divers organismes d'administration locale (par exemple des collèges et lycées ou les chambres consulaires).

Une **administration de sécurité sociale** est une unité institutionnelle centrale, locale ou d'un Etat fédéré dont l'activité principale consiste à fournir des prestations sociales et qui répond aux deux critères suivants :

- Certains groupes de la population sont tenus de participer au régime ou de verser des cotisations en vertu des dispositions légales ou réglementaires (à l'exception de celles s'appliquant aux salariés du secteur public) ;
- Indépendamment du rôle qu'elles remplissent en tant qu'organismes de tutelle ou en tant qu'employeurs, les administrations publiques sont responsables de la gestion de ces unités pour ce qui concerne la fixation ou l'approbation des cotisations et des prestations.

En France, les administrations de sécurité sociale (ASSO) regroupent les hôpitaux et l'ensemble des régimes de sécurité sociale (régimes de base de sécurité sociale et régimes spéciaux) ainsi que les régimes de retraite complémentaire et l'assurance chômage.

## 8. LISTE DES FIGURES, TABLEAUX ET ZOOM

Figure 1 : Nombre de jours de dépenses non financées par les administrations centrales de l'UE .....	12
Figure 2 : Nombre de jours où les Administrations centrales ont dépensé toutes leurs ressources annuelles.....	13
Figure 3 : Nombre de jours de dépenses non financées dans l'UE .....	14
Figure 4 : Nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française vs la moyenne de l'UE.....	17
Figure 5 : Projection du nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française au titre de 2019-2020.....	18
Figure 6 : Nombre de jours de dépenses non financées par l'administration centrale française depuis 1978.....	18
Figure 7 : Evolution des recettes, dépenses et besoins de financement des administrations publiques françaises depuis 1978 en % du PIB.....	22
Figure 8 : Evolution comparée des dépenses et recettes publiques en % du PIB France et moyenne de l'UE .....	22
Figure 9 : Evolution du patrimoine des administrations publiques (en % du PIB).....	27
Figure 10 : Sous ou surfinancement des administrations centrales croisé avec Better Life.....	28
Figure 11 : Sous ou surfinancement des administrations publiques croisé avec Better Life.....	29
Figure 12 : Croisement des dépenses des administrations publiques et de Better Life .....	29
Tableau 1: Positionnement des 28 administrations centrales de l'UE.....	12
Tableau 2 : Situation des différentes administrations de l'UE .....	15
Tableau 3 : Nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations centrales de l'UE ..	16
Tableau 4 : Nombre de jours de dépenses non financées des 28 administrations locales de l'UE .....	19
Tableau 5 : Nombre de jours de dépenses non financées des 25 administrations de sécurité sociale de l'UE.....	20
Tableau 6 : Nombre de jours de dépenses non financées des administrations publiques des 28 pays de l'UE .....	21
Tableau 8 : Dette brute consolidée du gouvernement .....	24
Tableau 9 : Croissance du PIB sur 20, 10, 5 et 1 an dans les pays de l'UE.....	25
Zoom 1 : La dette publique, risque ou opportunité ? .....	26
Zoom 2 : En France, le patrimoine des administrations publiques fond comme neige au soleil .....	27

## 9. SOURCES

Eurostat (2020), série annuelle « Principaux agrégats des administrations publiques, y compris recettes et dépenses » [gov\_10a\_main] en millions d'euros (pour les calculs en jours) et en % du PIB (pour les comparaisons), données mises à jour le 22/10/2020.

Eurostat (2020), série annuelle « PIB et principaux composants (production, dépenses et revenu) [nama\_10\_gdp] », mesures de volume chaînées, dernière mise à jour le 20/10/2020.

INSEE (2020), série annuelle « 8.214 Comptes de patrimoine et de variations de patrimoine des administrations publiques (S13) ».

INSEE (2020), série « 8.200\_18 Comptes de patrimoine des secteurs institutionnels de l'année 2018 ».

OCDE (2019), Comment va la vie ? (*Better Life*), données extraites du site <http://www.oecdbetterlifeindex.org> le 11/07/2019.

## 10. PRECISIONS SUR LES CALCULS

Le calendrier des jours où les administrations centrales de l'Union européenne ont dépensé toutes leurs recettes annuelles est construit en divisant le total des recettes des administrations publiques centrales par le total des dépenses des administrations publiques centrales. Le résultat est multiplié par 365 et on y soustrait 365, pour exprimer les dérapages financiers en jours sur une année et calculer la date où l'Etat a tout consommé. Cette méthode s'apparente aux usages financiers, les analystes ayant, par exemple, l'habitude de présenter le Besoin de fonds de roulement (BFR) en jours de chiffre d'affaires. Elle présente aussi l'avantage d'être significative pour tout individu s'étant demandé comment « boucler ses fins de mois ».

Les calculs sont faits à partir de la série gov\_10a\_main publiée par Eurostat au titre de 2019 et des années précédentes, avec les lignes « Total des recettes des administrations publiques » (TR) et « Total des dépenses des administrations publiques » (TE). La dernière mise à jour est utilisée et, si des données ne sont pas disponibles, l'avant dernière.

Exceptionnellement, deux données ont été retraitées pour la Lituanie au titre de 2018. Le solde du gouvernement central en 2018 s'élevait à -8,4 % du PIB et l'excédent des administrations de sécurité sociale représentait 8,8 % du PIB. Ces chiffres intègrent un transfert exceptionnel de dette. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Trésor public lituanien a repris 3 682 milliards d'euros de dette du *State Social Insurance Fund* (SSIF). Ce transfert, qui représente 8,1 % du PIB correspond à des emprunts contractés par le SSIF et non remboursés par ce dernier. Il s'agit d'une opération de haut de bilan, déconnectée des dépenses et recettes courantes. Les données ont été retraitées pour neutraliser cette opération exceptionnelle, en ajoutant 3 682 milliards de recettes aux administrations centrales et en retirant le même montant aux recettes des administrations de sécurité sociale<sup>9</sup>.

## 11. PRECISIONS SUR LES PROJECTIONS FRANCAISES 2020 ET 2021

La méthode employée génère un calcul a minima pour la France. L'utilisation du périmètre Loi de finance française aurait conduit à extérioriser un nombre plus important de jours où l'Etat a dépensé toutes ses recettes. Si l'on réduit l'analyse au périmètre Etat selon la loi de finances, les dérapages sont en effet de 170 jours non financés en 2020 et 124 jours en 2021.

Par rapport à la vision « Loi de finance » française, Eurostat comptabilise plus de recettes et dépenses dans son agrégat administrations centrales françaises. Cela réduit donc le nombre de jours de dépenses non financées.

Les projections pour l'administration centrale française au titre de 2020 et 2021 sont construites à partir des derniers projets budgétaires français et des écarts constatés entre les Lois de finance française et la catégorie Administrations centrales d'Eurostat.

Les écarts constatés en 2019 à partir de la loi d'exécution et des données d'Eurostat sont de 154 milliards d'euros de dépenses et de 160 milliards de recettes (cf. tableau ci-dessous). Les projections 2020 et 2021 sont construites à écarts constants, les écarts ayant été ajoutés aux recettes et dépenses prévues pour 2020 (cf. la Loi révisée IV) et pour 2021 (cf. le dossier de présentation du Projet de loi de finances pour 2021). Il en résulte des projections indiquant de 125 jours non financés pour 2020 et 89 jours pour 2021 pour le périmètre administrations centrales retenu d'Eurostat.

Nombre de jours où les recettes sont épuisées pour l'administration centrale française	2019	2020 LFR II	2020 LFR III	2020 LFR IV	2021
Calcul IEM d'après Eurostat puis LFR 2020 et PLF 2021 <i>Calcul IEM sur</i>	-58 <i>Constaté</i>	-114 <i>Projection</i>	-130 <i>Projection</i>	-125 <i>Projection</i>	-89 <i>Projection</i>
Chiffre Loi de Finances (périmètre moins large) <i>Type de chiffre</i>	-86 <i>Exécution</i>	-158 <i>Révisé</i>	-178 <i>Révisé</i>	-170 <i>Révisé</i>	-124 <i>Projet</i>

Dépenses (milliards €)	2019	2020 LFR II	2020 LFR III	2020 LFR IV	2021
Chiffre Eurostat puis projection IEM (grisé)	546	604	614	632	602
<b>Chiffre Loi de Finances (périmètre moins large)</b>	<b>392</b>	<b>450</b>	<b>460</b>	<b>479</b>	<b>449</b>
<i>Ecart Eurostat - Exécution 2019 servant à la projection</i>	<i>154</i>	<i>154</i>	<i>154</i>	<i>154</i>	<i>154</i>

Recettes (milliards €)	2019	2020 LFR II	2020 LFR III	2020 LFR IV	2021
Chiffre Eurostat puis projection IEM (grisé)	459	415	395	415	456
<b>Chiffre Loi de Finances (yc comptes spéciaux)</b>	<b>300</b>	<b>255</b>	<b>235</b>	<b>256</b>	<b>296</b>
<i>Ecart Eurostat - Exécution 2019 servant à la projection</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>160</i>

## 12. NOTES

<sup>1</sup> Données 2020 actualisées le 04/11/2020 suite à la présentation du PLF IV. Détail des calculs page 33.

<sup>2</sup> Données 2020 actualisées le 04/11/2020 suite à la présentation du PLF IV. Détail des calculs page 33.

<sup>3</sup> Nombre de jours de dépenses non financées des 4 administrations d'Etats fédérés l'UE :

Moyenne sur 20 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 10 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Moyenne sur 5 ans du nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+)	Rang	Quartile	Nombre de jours d'épuisement des recettes (-) ou de désendettement (+) en 2018	Rang	Quartile
Belgique	-3	1	Allemagne	1	1	Allemagne	9	1	Allemagne	13	1
Autriche	-5	2	Autriche	-4	2	Autriche	2	2	Autriche	8	2
Allemagne	-10	3	Belgique	-8	3	Belgique	-7	3	Belgique	-4	3
Espagne	-27	4	Espagne	-39	4	Espagne	-18	4	Espagne	-13	4
<b>Moyenne UE</b>	<b>-15</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>-11</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>0</b>		<b>Moyenne UE</b>	<b>4</b>	

<sup>4</sup> Partie actualisée le 04/11/2020 suite à la présentation du PLF IV. Détail des calculs page 33.

<sup>5</sup> Voir par exemple DELALANDE Nicolas (2014), « Le retour des révoltes fiscales ? », *Pouvoirs*, 2014/4 (n° 151), p. 15-25. DOI : 10.3917/pouv.151.0015. URL : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2014-4-page-15.htm>

<sup>6</sup> Pour Olivier Blanchard, l'endettement peut être une stratégie gagnante dans un contexte de taux d'intérêt inférieurs au taux de croissance. Il n'est pas sûr que ces conditions soient réunies en France. Voir par exemple PHILIPPE Cécile (2019), « La réduction de la dette publique reste une priorité », *Les Echos*, 19 avril 2019, lien <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/la-reduction-de-la-dette-publique-reste-une-priorite-1012761>

<sup>7</sup> Si la dette publique au sens du traité de Maastricht s'élève à 98 % du PIB (2 380 Md€), à la fin de 2019, le total des passifs des administrations publiques se monte à 138 % du PIB (3 339 Md€). En effet, les actifs et passifs des administrations publiques en comptabilité nationale ne sont pas consolidés (les créances et dettes réciproques entre administrations publiques ne sont pas neutralisées) et sont exprimés en valeur de marché. La dette publique au sens du traité de Maastricht est en revanche consolidée (sont exclus du calcul de la dette les éléments de dette d'une administration détenus par une autre administration) et ne comprend pas l'ensemble des passifs financiers (en sont exclus les produits dérivés et les autres comptes à payer). Elle est exprimée en valeur nominale (à la valeur de remboursement du principal) et correspond à seulement une partie des passifs (les intérêts courus non échus ou les fluctuations des cours des titres ne sont pas compris dans l'évaluation des instruments). D'après Insee et Fipeco, fiche « Les actifs des administrations publiques », accessible avec le lien <https://www.fipeco.fr/fiche/Les-actifs-des-administrations-publiques#:~:text=Le%20patrimoine%20net%20des%20administrations%20publiques%2C%20diff%C3%A9renc%20entre%20le%20total,%C3%A0%20la%20fin%20de%202019.&text=De%20fin%202016%20%C3%A0%20fin,5%2C2%20points%20de%20PIB.>

<sup>8</sup> Conseil d'orientation des retraites (2018), Document n° 2 « Évaluation des engagements du système de retraite français », page 12, séance plénière du 11 juillet 2018 à 9h30, lien <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-4307.pdf>

<sup>9</sup> Montant du retraitement lituanien tiré de LIETUVOS RESPUBLIKOS FINABSU MINISTERIJA (2019) Stability Program for 2019, 24 avril 2019, page 16.

## SUR LES AUTEURS ET L'INSTITUT ECONOMIQUE MOLINARI

**Nicolas Marques** est Directeur général de l'Institut économique Molinari. Docteur en économie (Université d'Aix Marseille) et diplômé en gestion (EM Lyon), il a enseigné l'économie et exercé des responsabilités dans de grands groupes de gestion d'actifs français. Avant de devenir Directeur général de l'IEM, en 2019, il contribuait au développement de l'Institut avec des travaux sur les enjeux fiscaux, les finances publiques et les protections sociales. Il publie régulièrement des chroniques dans *Capital* et *La Tribune*.  
Contact : [nicolas@institutmolinari.org](mailto:nicolas@institutmolinari.org)

**Cécile Philippe** est Présidente de l'Institut économique Molinari. Docteur en économie (Université Paris-Dauphine), elle a créé l'IEM en 2004 à Bruxelles puis Paris. Elle est l'auteur de *C'est trop tard pour la terre* (Éditions JC Lattès) et de *Trop tard pour la France ? Osons remettre l'Etat à sa place* (Éditions Les Belles Lettres) et a participé à l'ouvrage collectif *50 Matinales pour réveiller la France* (Éditions les Belles Lettres). Elle publie régulièrement des chroniques dans *Les Echos* et *La Tribune*. Contact : [cecile@institutmolinari.org](mailto:cecile@institutmolinari.org)

**L'Institut économique Molinari** est un organisme de recherche et d'éducation indépendant. Il vise à stimuler l'approche économique dans l'analyse des politiques publiques, en proposant des solutions alternatives et innovantes favorables à la prospérité de l'ensemble des individus composant la société.

## PUBLICATIONS RECENTES DE L'INSTITUT

PHILIPPE Cécile, MARQUES Nicolas, ROGERS James (2020), *La pression sociale et fiscale réelle du salarié moyen au sein de l'UE*, 11<sup>ème</sup> édition, juillet, 38 pages.

MARQUES Nicolas et PHILIPPE Cécile (2020), *Le partage de la contribution sociale et fiscale des entreprises du CAC 40 français en 2019... 267 milliards pour les salariés, 80 milliards pour les États et 42 milliards nets d'impôts pour les actionnaires*, 3<sup>ème</sup> édition, mai, 52 pages.

MARQUES Nicolas, PHILIPPE Cécile (2019), *Retraites françaises, sortir de l'impasse, préparer l'avenir*, décembre, 68 pages.

BENTATA Pierre (2019), *Education la France peut mieux faire, évaluation de l'efficacité du système d'éducation et de formation en France*, Paris-Bruxelles, décembre, 36 pages.

SNOWDON Christopher (2019), *L'indicateur des Etats moralisateurs au sein l'Union européenne. Le classement des pays de l'UE en fonction des interdits sur le tabac au sens large, l'alcool, l'alimentation et les boissons*, novembre, 62 pages.

MARQUES Nicolas, PHILIPPE Cécile (2019), *La fiscalité sur les carburants et les cigarettes*, octobre, 36 pages.

VAN DEN HAUWE Ludwig (2019), *Que penser de la Libra la cryptomonnaie de Facebook*, octobre, 16 pages.

MARQUES Nicolas (2019), *La taxation française des services numériques, un constat erroné, des effets pervers*, mars, 58 pages.

